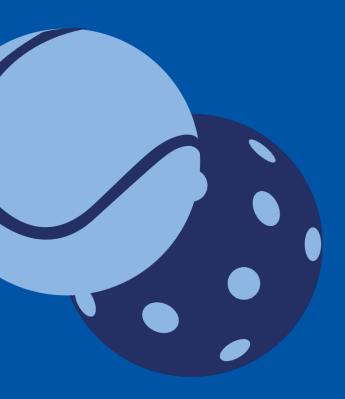
Version finale Le 31 janvier 2023

Plan de développement des infrastructures extérieures - **Tennis et** *pickleball*



LAVAL

TABLE DES MATIERES

1.		PRÉAMBULE	4
	1.1	Mise en contexte	<i>L</i>
	1.2	But et objectifs	5
	1.3	Méthodologie	6
	1.4	Vision	6
		Morros De Cepturos en Tenturo	
2.		L'OFFRE DE SERVICE EN TENNIS	
		Général	
		La pratique libre	
	2.3	La pratique sportive encadrée	12
3.		LES INFRASTRUCTURES DE TENNIS	17
	3.1	Général	17
	3.2	Classification des terrains municipaux	17
	3.3	Standards en infrastructures	20
	3.4	L'état des infrastructures lavalloises	22
4.		L'OFFRE DE SERVICE ET LES INFRASTRUCTURES DE PICKLEBALL	20
		Général	
		Les infrastructures	
		Standards en infrastructure de pickleball	
	4.4	L'offre de service	29
5.		LES RECOMMANDATIONS	31
	5.1	Les constats et les enjeux	3 [.]
	5.2	Orientations pour l'offre en infrastructures	32
	5.3	Priorités stratégiques	39
6.		PLAN D'ACTION	5/
	C 1		
		Tennis	
	6.2	Pickleball	56
7.		BIBLIOGRAPHIE	58
ANI	NEXE	1_DEVRAIT-ON AMÉNAGER UN DÔME SUR CERTAINS TERRAINS?	61
ANI	NEXE	2 PROGRAMMATION POTENTIELLE – CENTRALE RÉGIONALE DE TENNIS	62
ANI	NEXE	3 SUPERFICIE NÉCESSAIRE AUX AMÉNAGEMENTS	63
ANI	NEXE	4 PLANS CONCEPTUELS	64
ΔΝΙ	JEXE	5 PARANGONNAGE	67

Chargé de projet

Marc-Simon DeBlois, régisseur, Division du sport et de l'activité physique

Équipe de travail

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Sylvain Noël, chef de division, Sport et activité physique

Myriam Crête, agente de soutien aux opérations

Éric Lanneville, coordonnateur infrastructures et administration

Valérie Tcholkayan, animatrice à la vie de quartier

Katerine B. Côté, animatrice à la vie de quartier

Émile Mathieu-Girouard, auxiliaire en loisir

Service des immeubles, parcs et espaces publics

Marie-Ève Alder, architecte paysagiste

Avec la collaboration de

Judith Paré, coordonnatrice vie de quartier, CLSDS

Stéphanie Maheu, adjointe à l'administration, CLSDS

Dominique Landry, technicienne en horticulture, TP

Tennis Laval

Association régionale de pickleball de Laval

Tennis Québec

Tennis Canada

1. Préambule

1.1 Mise en contexte

Au printemps 2021, une nouvelle entente de partenariat est conclue entre la Municipalité et Tennis Laval. Cette entente illustre la volonté municipale de poursuivre un partenariat fort avec l'organisme en lui offrant les leviers nécessaires à l'accomplissement de sa mission et au développement de son offre de service.

De façon sommaire, l'entente inclut :

- La mise en place d'un service de réservation en ligne, auparavant inexistant ;
- La prise en charge de l'offre de cours en tennis sur le territoire, auparavant prise en charge par la Municipalité;
- La gestion des parcs Couvrette et Saint-Victor.

Cette nouvelle façon de faire relativement à l'offre de service en tennis à Laval s'inscrit dans un contexte où l'on assiste, depuis 2020, à un engouement important pour la discipline, autant pour la pratique libre que pour la pratique sportive encadrée. Si la situation pandémique liée à la COVID-19 a pu favoriser la hausse de popularité des sports individuels en raison des conditions inhérentes à leur pratique, il ne faut pas non plus négliger l'impact de récentes performances d'athlètes québécois sur la scène internationale (Félix Auger-Aliassime et Leylah Fernandez) afin d'expliquer l'enthousiasme pour le tennis.

Conséquemment, Tennis Laval milite depuis quelques temps afin que la Municipalité se dote d'un plan d'investissement pour ses terrains de tennis afin de pouvoir répondre aux besoins grandissants de leurs membres. Ainsi, lors d'une communication du 4 février 2021 à Tennis Laval, la Municipalité affirmait son engagement à poursuivre le développement de ses infrastructures extérieures pour les prochaines années, par les trois axes suivants :

- Définir la localisation et le format souhaité d'un centre de développement du tennis à Laval pour la réalisation de programmes et d'activités spécialisés ;
- Développer de nouveaux terrains afin de bonifier l'offre d'infrastructures de tennis dans les quartiers;
- Définir les besoins en investissement pour assurer le maintien de la qualité des terrains actuels.

De plus, le programme de mise aux normes des terrains de tennis, débuté en 2018, prendra fin en 2022 et aucun plan de match n'est actuellement défini quant à la poursuite d'un tel programme. L'absence d'une vision claire et d'un plan de match défini est préoccupante quant à notre capacité actuelle et future de répondre aux besoins des citoyens.

Parallèlement, l'Association régionale de pickleball revendique depuis quelques années pour que la Ville de Laval se dote d'un plan d'investissement en infrastructures permettant de répondre à la croissance fulgurante de leur sport. C'est en 2014 que l'organisme débute ses activités en sol lavallois en devenant admissible au soutien municipal: à l'instar de la grande majorité des municipalités québécoises, la Ville de Laval n'avait pas, à cette époque, d'infrastructures adaptées à la pratique de cette discipline sportive. Une

réponse temporaire fut adoptée afin de permettre la pratique du sport : certaines patinoires permanentes ont été bonifiées de lignage permanent de pickleball. Si cette solution fut acceptable dans le contexte d'une discipline sportive émergente, elle ne convient plus au besoin actuel des utilisateurs, notamment en raison de l'essor important du nombre de participants. Ainsi, le 15 avril 2021, l'Association régionale a présenté au Conseil municipal ses recommandations en termes d'aménagement d'infrastructure, dans l'objectif de répondre aux besoins croissants des citoyens lavallois.

Le *Plan directeur des parcs et espaces publics de la Ville de Laval,* réalisé en juillet 2020, énonce que « la Ville comprend l'importance de traduire ses intentions par des politiques cohérentes de même que par le développement et l'amélioration des outils et des procédures qui permettront de mieux planifier ses interventions ainsi que d'encadrer et d'appuyer judicieusement ses partenaires de développement du territoire et du milieu de vie. »¹

Il était donc plus que jamais nécessaire de se donner un cadre et des balises concrètes afin d'orienter les décisions d'investissement et de mise aux normes de la Municipalité. Le *Plan de développement des infrastructures extérieures de tennis et de pickleball* se veut donc complémentaire au *Plan directeur des parcs et espaces publics* et s'inscrit dans une démarche plus globale, où le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social devra se doter d'une planification des interventions nécessaires pour l'ensemble de son réseau d'infrastructures sportives extérieures. Il s'agit de la première étape d'un processus qui permettra, à terme, d'avoir un cadre qui fournira des balises décisionnelles afin d'orienter les investissements qui permettront de répondre aux besoins de la population au niveau des différentes infrastructures sportives dans les parcs.

1.2 But et objectifs

Le Plan de développement des infrastructures extérieures de tennis et de pickleball vise principalement à répondre à deux objectifs spécifiques du Plan directeur des parcs et espaces publics :

- Créer un réseau d'espaces sportifs possédant son propre plan stratégique de déploiement, qui mise sur la centralisation de certains plateaux aux fins d'événements sportifs ;
- Développer un guide des bonnes pratiques pour assurer une qualité d'aménagement uniforme et une bonne intégration au milieu de vie et au paysage.

Ainsi, le Service de la culture, des loisirs, du sport du développement social a le mandat d'élaborer un plan de développement qui :

- Dresse un portrait des infrastructures sur le territoire;
- Dresse les besoins en mise à niveau des infrastructures :
- Établit les besoins en aménagement ;
- Établit une planification des interventions.

¹ Plan directeur des parcs et espaces publics de la Ville de Laval, p. 2.

Le plan de développement nous permettra de définir l'investissement nécessaire dans nos terrains de tennis et de pickleball sur un horizon de 15 ans. Un processus d'actualisation et de mise à jour du plan sera cependant réalisé tous les cinq ans, considérant l'évolution constante des besoins populationnels. Cette démarche vise à répondre aux besoins de la pratique libre et de la pratique sportive encadrée

Finalement, il est essentiel de préciser que les orientations et les priorités stratégiques sont exclusivement axées sur les infrastructures (l'offre en plateaux sportifs) et non sur les activités (l'offre de service). Même si ces deux composantes sont intimement liées, il était nécessaire de circonscrire la portée du plan. Nous sommes cependant convaincus qu'à terme, une hausse marquée dans la qualité des infrastructures aura des impacts positifs considérables sur l'offre de service.

1.3 Méthodologie

La première étape du *Plan de développement des infrastructures extérieures de tennis et de pickleball fût* d'analyser de façon exhaustive l'état actuel de l'offre en infrastructures extérieures sur le territoire. Un audit des installations fut donc réalisé, conjointement avec le Service des immeubles, parcs et espaces publics, afin d'en dégager les différents constats.

Afin d'analyser l'offre de service, plusieurs rencontres ont été organisées avec Tennis Laval et l'Association régionale de pickleball de Laval. Ces rencontres avaient comme objectifs de :

- Évaluer les besoins des utilisateurs et des citoyens ;
- Définir les normes municipales en aménagement et en entretien des terrains ;
- Valider les orientations et les priorités stratégiques du plan directeur.

Il était également nécessaire d'effectuer un parangonnage des enjeux, des projets et des directions prises par certaines municipalités québécoises, en plus de rencontrer Tennis Québec, Tennis Canada et la Fédération québécoise de pickleball afin de pouvoir échanger sur les différentes orientations provinciales et nationales pour les disciplines.

Ces différentes rencontres, échanges, lectures et analyses ont finalement permis de définir les multiples enjeux du réseau actuel, afin de nous permettre de mieux définir les normes, les orientations et les priorités stratégiques du *Plan de développement des infrastructures extérieures de tennis et de pickleball*.

1.4 Vision

« Positionner Laval comme une des villes de référence pour le tennis et le pickleball au Québec, autant au niveau des infrastructures que de l'offre de service. »

La vision du *Plan de développement des infrastructures extérieures de tennis et de pickleball* illustre un futur idéal que l'on souhaite atteindre. Elle est l'idée fondatrice dont découle l'ensemble des orientations et des priorités stratégiques du plan.

Cette vision trouve son point d'ancrage dans plusieurs politiques municipales, mais principalement dans la *Politique de l'activité physique de la Ville de Laval*, adoptée en 2012. La politique définit une conception transversale en matière d'activités physiques: « Dans le respect de sa mission, la Ville de Laval veut déployer un environnement physique, organisationnel et culturel favorable à un mode de vie physiquement actif et qui contribuera au bien-être des Lavallois dans leurs déplacements et leurs loisirs, de l'initiation à l'excellence ».² De plus, « la Ville de Laval affirme sa responsabilité d'architecte bâtisseur de l'espace public et réitère son engagement à agir en tant que catalyseur de la dynamique lavalloise dans le domaine de l'activité physique ».³

Également, le plan vise à répondre à plusieurs engagements municipaux énoncés dans la *Politique de l'activité physique*, notamment de :

- Favoriser une offre diversifiée et des lieux de pratique de qualité adaptés au milieu ;
- Maintenir et favoriser l'accessibilité équitable des activités physiques des niveaux de pratique initiation et récréative, à proximité des milieux de vie ;
- Aménager des infrastructures sportives qui tiennent compte des spécificités de la pratique de haut niveau et qui puissent accueillir des événements d'envergure ;
- Privilégier la polyvalence et la complémentarité des lieux de pratique.

Dans sa *Politique régionale de développement social*, la Ville de Laval réitère l'importance d'assurer des services de proximité dans les quartiers. Ce concept est une composante primordiale de l'offre de service en tennis et en pickleball. De façon plus spécifique, la *Politique régionale de développement social*⁴ mentionne l'importance de :

- Planifier et réaliser l'aménagement de parcs, d'espaces verts, voire de milieux naturels accessibles, accueillants et animés dans tous les quartiers ;
- Assurer l'accès universel à des infrastructures et à des activités culturelles, de loisir et sportives répondant aux besoins des personnes et des quartiers ;
- Agir équitablement dans tous les quartiers sur les conditions individuelles et collectives favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation pour tous.

À terme, nous estimons qu'investir dans nos infrastructures sportives aura des retombées importantes pour les citoyens lavallois, notamment en :

- Offrant aux utilisateurs des infrastructures accueillantes, sécuritaires et de qualité ;
- Favorisant la pratique du sport chez les Lavallois, de l'initiation à l'excellence;
- Encourageant le développement des athlètes lavallois ;
- Favorisant la tenue d'événements spéciaux d'envergure.

² Politique de l'activité physique de la Ville de Laval, p.10.

³ Politique de l'activité physique de la Ville de Laval, p.13.

⁴ Politique régionale de développement social, p.25 et 27

2. L'offre de service en tennis

2.1 Général

En 2018, Tennis Canada a mandaté une firme de recherche indépendante afin d'effectuer une étude nationale sur la pratique du tennis. L'enquête, menée auprès de 1500 ménages canadiens, permet de dégager des constats généraux sur la pratique du sport⁵.

Les résultats ont révélé que :

- 50 % des Canadiens ont joué au tennis au cours de leur vie;
- 18 % des Canadiens ont joué au tennis au cours de la dernière année ;
- 12 % des Canadiens ont joué au tennis au moins quatre fois au cours de la dernière année ;
- 8 % des Canadiens ont joué au tennis au moins une fois par semaine pendant la dernière année.

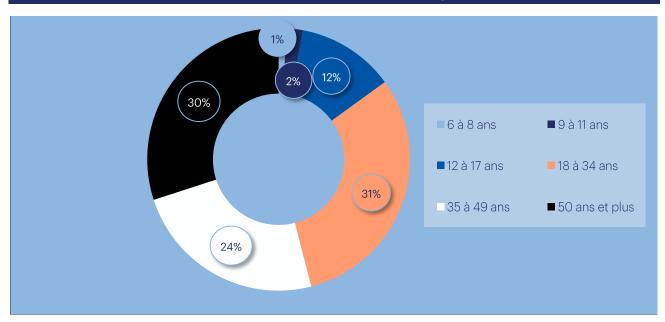
Les données collectées démontrent également que :

- 85 % des participants sont âgés de 18 ans et plus ;
- 53 % des participants sont des hommes, 47 % sont des femmes ;
- 23 % des participants sont nés à l'extérieur du Canada.

Dans le même ordre d'idée, la Ville de Laval a effectué un sondage auprès des Lavallois en décembre 2017 afin de sonder leurs intérêts sur les sports, les loisirs et les infrastructures. Selon ce sondage, la pratique du tennis arrive au 5^e rang des disciplines sportives les plus pratiquées par les Lavallois (10,5%). Il est important de noter que les quatre sports les plus pratiquées sont toutes des activités individuelles (vélo, course, natation et patinage).

⁵ Tennis Canada, https://www.tenniscanada.com/wp-content/uploads/2019/08/04.-Donne%CC%81es-et-statistiques-de-participation-au-tennis-pour-appuyer-la-planification-de-site.pdf

VENTILATION PAR GROUPE D'ÂGE – PRATIQUE DU TENNIS



2.2 La pratique libre

Contrairement aux sports collectifs comme le baseball et le soccer, la pratique du tennis se fait majoritairement en accès libre (et gratuit) aux terrains sportifs. Le *Plan directeur des parcs et espaces publics* mentionne que « la pratique libre de ces [...] activités physiques [tennis] prend de plus en plus d'importance. Les horaires chargés et les responsabilités familiales font en sorte qu'il est plus difficile de respecter un horaire fixe imposé. De ce fait, l'intérêt pour les activités [...] en pratique libre est en croissance, puisque ces activités nécessitent peu d'équipement ou d'organisation et peuvent se pratiquer de manière autant organisée que spontanée »⁶.



À Laval, les terrains de tennis sont accessibles à la population

lavalloise entre le 1^{er} mai et le 31 octobre de chaque année. Outre les sites de Couvrette et Saint-Victor, les sites sont accessibles conformément à la réglementation sur les heures d'ouverture des parcs, puisque l'accès ne nécessite pas de surveillance. L'ensemble des 28 sites de tennis offrent, à des degrés variés en fonction de la vocation du site et de l'offre de cours, des heures en accès libre et gratuit à la population. Pour la Municipalité, il est essentiel d'assurer qu'une portion importante de l'offre de service en tennis donne accès librement aux installations.

En 2021, on peut estimer qu'environ 66 000 utilisateurs ont utilisé les terrains de tennis en pratique libre.

⁶ Plan directeur des parcs et espaces publics, p.40

2.2.1 La réservation de plage horaire

Au printemps 2021, ce sont 12 sites de tennis qui ont été ciblés afin d'offrir le service de réservation de plage horaire, selon les balises de l'entente avec Tennis Laval. En raison de la popularité du service à sa première année d'existence, le nombre de sites disponibles pour les réservations de plage horaire a été bonifié à 14 pour l'été 2022.

Les objectifs du service sont de :

- Permettre aux citoyens de planifier et d'organiser leur temps de loisir ;
- Réduire les conflits sur les terrains très sollicités ;
- Gérer l'affluence ;
- Répondre à plusieurs demandes citoyennes.

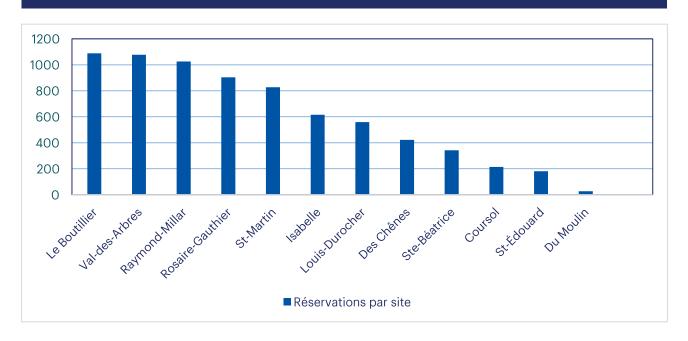
Également, certaines balises ont été déterminées afin d'encadrer l'offre de service :

- Disponible pour les résidents lavallois seulement (14 ans et plus) ;
- Disponible du 21 mai au 30 septembre ;
- Disponible du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ;
- Disponible les samedis, dimanches et jours fériés entre 9 h et 16 h ;
- Jeu libre seulement (aucune ligue ni cours) ;
- La réservation doit se faire 48 h à l'avance, via la plateforme Web de Tennis Laval.

LISTE DES SITES DISPONIBLES – 2022				
SECTEUR	SITE	NOMBRE DETERRAINS		
1	Du Moulin	2		
1	Val-des-Arbres	4		
2	De Montceau	3		
2	Rosaire-Gauthier	4		
3	Du Sablon	3		
3	Le Boutillier	3		
3	Saint-Martin	3		
4	Bigras	2		
4	Des Chênes	2		
4	Saint-Édouard	3		
5	Isabelle	3		
5	Raymond-Millar	3		
6	Goupil	2		
6	Louis-Durocher	2		

STATISTIQUES GÉNÉRALES - 2021		
Réservations totales	7 279	
Citoyens ayant utilisé le service	1 457	
Réservations moyennes par citoyen	5	

NOMBRE DE RÉSERVATIONS PAR SITE - 2021



RATIO DES HEURES RÉSERVÉES VS LES HEURES DISPONIBLES - 2021				
SITE	NOMBRE DE TERRAINS	RATIO		
Le Boutillier	3	62 %		
Raymond-Millar	3	58 %		
Isabelle	2	53 %		
Louis-Durocher	2	48 %		
Saint-Martin	3	47 %		
Val-des-Arbres	4	45 %		
Rosaire-Gauthier	4	45 %		
Des Chênes	2	36 %		
Sainte-Béatrice	2	29 %		

Coursol	2	19 %
Saint-Édouard	3	11 %
Du Moulin	2	2 %

2.3 La pratique sportive encadrée

Dans sa *Politique d'admissibilité aux organisations lavalloises*, la Municipalité « s'engage à rendre publics les services et les programmes municipaux disponibles auprès des organisations » et à développer « des programmes de soutien particulier dans la mesure de ses ressources »⁷. De façon sommaire, le soutien principal offert aux organismes admissibles est le prêt de plateaux sportifs et l'attribution de soutien financier. La collaboration entre la Municipalité et ses partenaires est ainsi une composante déterminante afin d'être en mesure d'offrir des services de qualité aux Lavallois.

Si la Ville de Laval maintient l'orientation d'assurer une importante portion de l'offre de service en tennis en accès libre et gratuit, il est tout aussi primordial de déployer une offre sportive encadrée diversifiée. À ce niveau, la Municipalité travaille en étroite collaboration avec Tennis Laval, un organisme à but non lucratif affilié à Tennis Québec et admissible au soutien municipal, dont la mission est de regrouper tous les intervenants du tennis sur le territoire lavallois afin de faire la promotion de ce sport et d'en assurer le développement.

En 2002, une entente est conclue entre la Municipalité et Tennis Laval afin que l'organisme puisse prendre en charge la gestion du site de tennis de Saint-Victor (6 terrains). En 2009, le mandat de gestion s'élargit avec l'ajout du site de tennis du parc Couvrette et ses cinq terrains en terre battue. C'est en 2021 qu'un véritable tournant s'opère pour l'offre de service en tennis à Laval : une nouvelle entente est conclue entre la Municipalité et Tennis Laval afin que l'organisme devienne responsable de l'offre de cours de tennis à la grandeur du territoire.

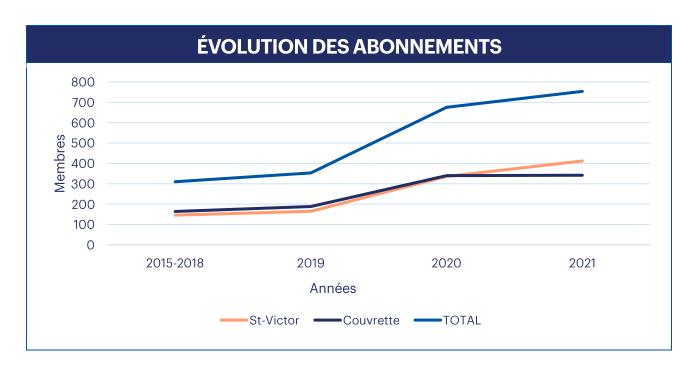
2.3.1 L'abonnement

Depuis 2002, Tennis Laval offre la possibilité aux citoyens lavallois de souscrire à un abonnement afin de devenir membre. L'abonnement inclut la possibilité de réserver aux deux sites de compétition de Saint-Victor et Couvrette en plus d'offrir un service de jumelage pour les joueurs. En raison des coûts d'entretien différents liés aux surfaces en terre battue du parc Couvrette, un tarif distinct est offert pour chacun des sites.

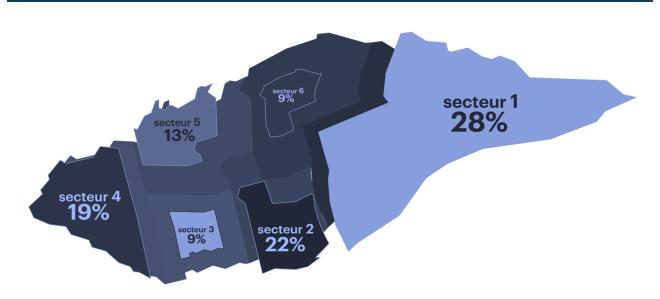
GRILLE TARIFAIRE - 2022				
TYPE SAINT-VICTOR COUVRETTE				
Régulier (18 +)	80 \$	210 \$		
Étudiant (18 +)	70 \$	175 \$		

⁷ Politique d'admissibilité aux organisations lavalloises, p.9 https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politique-admissibilite-soutien-municipal/politique admissibilite %20soutien municipal.pdf

Aîné (65 +)	70 \$	175 \$
Membres du tennis 13	55 \$	130 \$
Junior (17 -)	25 \$	45 \$



PROVENANCE DES MEMBRES

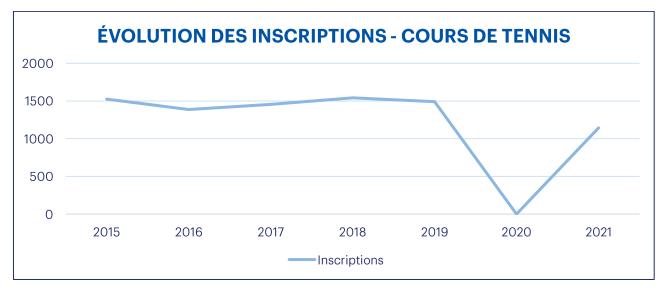


2.3.2 Les cours de tennis dans les quartiers

À l'instar des autres activités sportives à Laval, l'offre de service de cours est maintenant prise en charge par Tennis Laval. Auparavant, c'était la Municipalité qui avait la responsabilité d'organiser les cours pour la population. La décision de développer un partenariat afin d'effectuer un transfert de prise en charge fut basée sur plusieurs éléments, notamment :

- De bonifier l'offre de service à la population : l'offre municipale étant davantage axée vers les contextes de pratique d'initiation et de récréation ;
- D'agir comme levier au développement de Tennis Laval ;
- D'assurer une plus grande accessibilité au sport ;
- D'être conséquent avec l'offre sportive lavalloise en sport : les cours de tennis étaient la seule offre sportive dont la Municipalité était directement responsable.

Ainsi, Tennis Laval offre depuis 2021 plusieurs cours et ligues pour tous les niveaux de jeu et pour tous les groupes d'âge. Certains organismes de loisirs offrent également des cours récréatifs de tennis.



OFFR	OFFRE DE SERVICE – COURS DE TENNIS 2022				
ТҮРЕ	ÂGE	CONTEXTE DE PRATIQUE	TARIFICATION		
Mini-Tennis	5-6 ans	Initiation	75 \$		
Initiation	5 à 14 ans	Initiation - Récréation	75 \$		
Intermédiaire	5 à 14 ans	Initiation - Récréation	85 \$		
Développement	9 à 16 ans	Compétition	85 \$		
Perfectionnement	10 à 17 ans	Compétition	150 \$		
Mini-Camp	8 à 15 ans	Tous	200 \$		

Apprenti-Instructeur	14 ans +	Compétition - Excellence	120 \$
Tennis Intro	Famille	Initiation - Récréation	50\$
Parents-Enfants	Famille	Initiation - Récréation	55 \$

I	INSCRIPTIONS AUX COURS DE TENNIS LAVAL – 2021						
Mini- Tennis	Initiation	Avancé	Mini-Camp	Intro	Apprenti	TOTAL	
152	778	21	54	11	3	1 019	

INSCRIPTIONS AUX COURS DE TENNIS PRIS EN CHARGE PAR LES LOISIRS DE QUARTIER - 2021				
ORGANISMES FORMAT PARTICIPANTS				
Association des résidents de Champfleury	Initiation / Parents-Enfants	58		
Loisirs Saint-Bruno	Initiation / Parents-Enfants	36		
Loisirs Saint-Elzéar	Initiation / Parents-Enfants	30		

2.3.3 L'Académie de tennis

En 2020, Tennis Laval conclut une entente de partenariat avec l'Académie de tennis Ménard et associés. Cette association a permis de développer un camp de tennis de haut niveau destiné aux jeunes Lavallois de 6 à 17 ans, qui comprend 20 h d'enseignement technique, physique, tactique et mental par semaine. Le tout se déroule du 27 juin au 2 septembre aux parcs Rosaire-Gauthier, Couvrette et Saint-Victor. En raison de son expertise concernant le développement et l'encadrement des entraîneurs, l'Académie prend en charge une partie de l'offre de service dans les quartiers, notamment les mini-camps, les cours de perfectionnement et d'apprentis instructeurs.

Le partenariat entre Tennis Laval et l'Académie est bénéfique pour les Lavallois, notamment en :

- Permettant une bonification de l'offre de service en tennis. L'offre de mini-camps, d'introduction au tennis, de cours avancés et d'apprenti instructeur n'était auparavant pas disponible à Laval ;
- Assurant un encadrement de qualité pour les entraîneurs, instructeurs et athlètes de tous les niveaux qui participent au programme de tennis ;
- Assurant une relève d'instructeurs pour la prise en charge des cours de tennis.

Nous constatons toutefois que Laval ne possède pas les infrastructures essentielles au déploiement des cours avancés en tennis. Il serait nécessaire, afin de bien répondre aux besoins des jeunes athlètes des

niveaux compétition et excellence, de disposer d'une centrale de tennis composée de 13 à 20 terrains regroupés au même endroit.

Sans cette infrastructure, il est inévitable de répartir cette offre de service dans nos sites de tennis qui regroupent plusieurs terrains: Rosaire-Gauthier, Saint-Victor et Couvrette. La hausse de popularité du tennis exerce une pression sur ces sites, où nous constatons une saturation des activités diminuant le nombre d'heures accessibles en pratique libre.

3. Les infrastructures de tennis

3.1 Général

On retrouve à Laval 74 terrains de tennis publics répartis sur 28 sites. Sur ces 28 sites, 24 sont aménagés sur des lots de propriété municipale, alors que les terrains des parcs Saint-Martin et Marc-Aurèle-Fortin sont aménagés sur des lots appartenant au Centre de services scolaire de Laval. De plus, deux sites sont établis sur des espaces appartenant à des organismes communautaires : un au Club de la ferme Sainte-Thérèse et l'autre à l'Association des résidents de Champfleury.

La responsabilité de l'entretien spécifique des terrains de tennis relève du Service des travaux publics et du Service des immeubles, parcs et espaces publics. De façon sommaire, ceci inclut :

- La pose des filets;
- Le nettoyage de la surface ;
- Le lignage de la surface ;
- Le resurfaçage;
- La réparation de l'aire de jeu, des poteaux, des lumières et des clôtures.

La présente section vise à faire le portrait actuel des terrains de tennis lavallois, d'en établir une classification ainsi que de définir les standards municipaux sous-jacents à celle-ci. Finalement, l'analyse de l'ensemble de ces éléments permettra de dégager les constats et enjeux liés aux infrastructures lavalloises.

3.2 Classification des terrains municipaux

Afin de bien définir la vocation et la portée de nos infrastructures, il était nécessaire d'établir une classification de chaque site de tennis de propriété municipale. Cette classification a comme objectif principal de dresser la portée de l'infrastructure et les grandes lignes de l'offre de service. Actuellement à Laval, on retrouve deux types d'infrastructures: des sites de proximité et des sites de compétitions. De façon sommaire, les sites de tennis de proximité présentent les composantes minimales afin de les rendre sécuritaires et accueillantes. Ils ont comme objectif d'être facilement accessibles à l'ensemble de la population et présentent un fort pourcentage de la programmation en accès libre et gratuit. Les sites de tennis de compétition, quant à eux, présentent des composantes plus spécifiques et permettent, en plus de répondre aux besoins des citoyens, une plus grande gamme d'offres de service possible. Leurs caractéristiques permettent de déployer un environnement favorable aux développements des jeunes athlètes. Les différents standards en infrastructures reliés à cette classification sont décrits de façon explicite à la section 3.3.

CLASSIFICATION DES SITES DE TENNIS						
	SITES DE PROXIMITÉ	SITES DE COMPÉTITION				
Portée	 Des infrastructures accueillantes, sécuritaires, de qualité et accessibles à tous Des infrastructures qui favorisent la pratique du sport par les Lavallois 	 Des infrastructures accueillantes, sécuritaires, de qualité et accessibles à tous Des infrastructures qui favorisent la pratique du sport par les Lavallois Des infrastructures qui encouragent le développement des athlètes lavallois 				
Contexte de pratique	Découverte / Initiation / Récréation	Initiation / Récréation / Compétition / Excellence				
Clientèle prioritaire	• Tous	 Juvénile de niveau compétition et excellence Adulte désirant une qualité d'infrastructure supérieure 				
Offre de service	 Proportion importante pour la pratique libre Réservation de plage horaire (gratuit) Cours d'initiation / débutant / intermédiaire / parents-enfants Ligue juvénile récréative 	 Abonnement Cours de développement et de perfectionnement Académie Formation des entraîneurs Mini-camp Tournois et compétitions de niveau régional et provincial Ligue juvénile compétitive 				
Mode de gestion	Sans surveillance, en accès libreEntretien régulier	Avec surveillanceEntretien spécialisé				

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TERRAINS DE TENNIS



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE AVEC NOMBRE DE TERRAINS

Sites de proximité: 26 sites - 63 terrains

Sites de compétition : 2 sites - 11 terrains



3.3 Standards en infrastructures

À la suite de la classification de l'ensemble des terrains de tennis lavallois, nous devions déterminer les différents standards d'aménagements reliés à celle-ci. Cette démarche a comme objectif de :

- Évaluer la différence entre l'état actuel et souhaité des différents sites de tennis ;
- Définir les normes pour les mises à niveau d'infrastructures existantes ainsi que pour les nouveaux aménagements.

Le *Guide d'aménagement des courts de tennis extérieurs*⁸ est le document de référence sur lequel nous nous sommes appuyés pour développer cette section. De plus, les différentes normes et standards qu'on y retrouve ont été travaillés en collaboration avec Tennis Laval et Tennis Québec.

STANDARDS EN INFRASTRUCTURES - SITE DE PROXIMITÉ				
Orientation	Privilégier l'axe nord-sud			
Espace de rangement	Oui, pour les sites avec une programmation de cours			
Équipements	Fontaine d'eau, poubelles, support à vélos			
	AIRE DE JEU			
Nombre de courts	2 à 4			
Type de revêtement	Surface dure (acrylique)			
Surface de jeu	50 pi X 110 pi (avec dégagement) 36 pi X 78 pi (sans dégagement)			
Bancs de joueurs	Oui, avec abris			
Toiles coupe-vent	Certains - En fonction du vent, de la programmation et du visuel environnemental (arbres, etc.)			
Éclairage	Oui – 330 lux			

⁸ Association québécoise du loisir municipal, <u>Terrains de tennis - Tennis (guides-sports-loisirs.ca)</u>

STANDARDS EN INFRASTRUCTURES - SITE DE COMPÉTITION Orientation Privilégier l'axe nord-sud Nécessaire - Nombre de cases à définir en fonction des Stationnement spécificités du site Espace de rangement Prévoir à proximité des terrains Équipements Fontaine d'eau, poubelles, support à vélos Bureau pour employés Chalet d'accueil et de service Espace d'entreposage Blocs sanitaires **AIRE DE JEU** Nombre de courts 5 à 8 Type de revêtement Surface dure (acrylique) - Terre battue 60 pi x 120 pi (avec dégagement) Surface de jeu 36 pi x 78 pi (sans dégagement) Bancs de joueurs Oui - Avec abris Gradins Extérieurs à l'enceinte - Capacité de 300 Tableaux de pointage 3 tableaux manuels Toiles coupe-vent Oui Système de son intégré Oui Éclairage Oui - 600 lux Système de drainage et Oui irrigation

3.4 L'état des infrastructures lavalloises

Afin d'évaluer les besoins en mise à niveau pour les prochaines années, un audit complet des infrastructures a été réalisé conjointement à l'automne 2021 avec le Service des immeubles, parcs et espaces publics. L'ensemble des composantes d'un site de tennis ont été évaluées, c'est-à-dire:

- Aire de jeu (surface, orientation, conformité, exposition au vent);
- Éclairage : LED, tours, facilité d'accès pour l'entretien ;
- Accès à l'eau;
- Clôture : barrière double et simple, maille, état général ;
- Nivellement et drainage;
- Poteaux de tennis ;
- Accessibilité universelle ;
- Potentiel d'espace pour agrandissement.

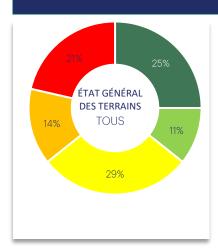
	CRITÈRES D'ANALYSE DES SITES				
	A ellent	B Bon	C Satisfaisant	D Mauvais	E Désuet
A EXCELLEN		L'infrastructure est hal sans interruption ou ra			euf. Elle rend le service x de maintien d'actifs.
B BON	son deuxième tiers de vie utile. Des interruntions ou ralentissements de service de				nfrastructure est dans ements de service de
C SATISFAISA	L'infrastructure présente un niveau modéré de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite régulièrement des travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son troisième tiers de vie utile. Des interruptions ou ralentissements de service de l'infrastructure surviennent occasionnellement. Au besoin, des mesures d'atténuation de risques sont en place.				
D MAUVAI	IS	nécessite des trava Habituellement, l'infra	aux de maintien d estructure dépasse sa ervice de l'infrastruct	d'actifs importants à durée de vie utile. Jure surviennent sou	de défectuosité. Elle et parfois urgents. Des interruptions ou vent. Au besoin, des
E DÉSUET	г ! i	nécessite des travau Habituellement, l'infr	ux de maintien d'ac astructure dépasse issements de service	tifs très importants nettement sa duré de l'infrastructure sur	t de défectuosité. Elle et souvent urgents. e de vie utile. Des viennent très souvent. lace.

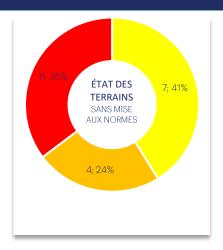
Également, il est nécessaire de considérer que le programme de mise à niveau des infrastructures de tennis et de basketball débuté en 2018 par la Ville de Laval a permis la rénovation de 11 sites (39 %) et 33 terrains (45 %) à la grandeur du territoire. Sur le plan budgétaire, les dépenses totales de ce programme se sont élevées à 7 000 000 \$ répartis en 4 lots de travail de 2 ans. Le programme prendra fin en 2022 avec la mise aux normes des terrains au parc Du Moulin ; cependant, aucun plan de match n'est actuellement défini pour la poursuite d'un tel programme.

PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES TENNIS ET BASKET 2018-2022

SECTEUR	SITE	NOMBRE DE TERRAINS	ANNÉE
1	Saint-Victor	6	2019
1	Val-des-Arbres	4	2019
2	Montceau	3	2020
2	Rosaire-Gauthier	4	2020
2	Wilfrid-Pelletier	2	2019
3	Le Boutillier	3	2017
4	Des Chênes	2	2018
5	Isabelle	2	2018
5	Raymond-Millar	3	2019
6	Goupil	2	2020
6	Louis-Durocher	2	2020

AUDIT – ÉTAT GÉNÉRAL









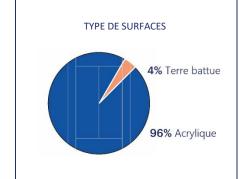


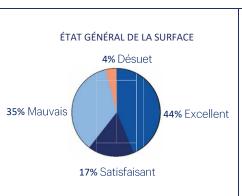


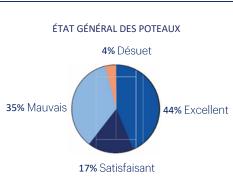




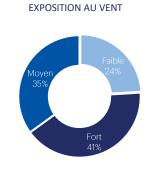
AUDIT – AIRE DE JEU

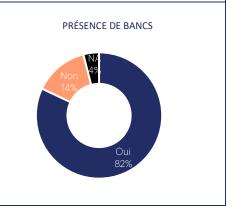




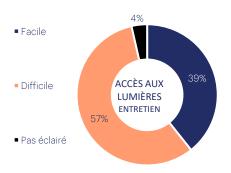




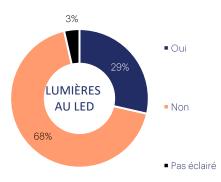




AUDIT – ÉCLAIRAGE

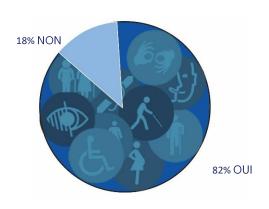




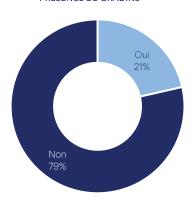


AUDIT - CONFORMITÉ

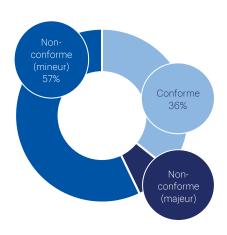
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



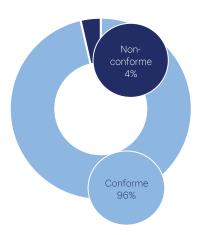
PRÉSENCE DE GRADINS



ORIENTATION DE L'AIRE DE JEU



DIMENSION DE L'AIRE DE JEU



4. L'offre de service et les infrastructures de pickleball

4.1 Général

Le pickleball, aussi appelé tennis léger, est une variante du tennis traditionnel fondée dans les années 1960 aux États-Unis. Au Québec, la Fédération québécoise de pickleball a été implantée en 2011, avant d'être reconnue officiellement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) en 2020. À l'heure actuelle, la Fédération compte environ 15 000 membres. Autant aux États-Unis qu'au Canada, le sport a connu une hausse de popularité importante au cours des dernières années. En effet, une étude réalisée par Pickleball Canada indique que le nombre de joueurs au pays a triplé depuis les deux dernières années ; on estime maintenant que 350 000 Canadiens pratiquent le sport régulièrement.

Si le sport est accessible à la clientèle de tout âge, la discipline est particulièrement populaire auprès des aînés. Le *Portrait diagnostic de la population aînée de Laval* ⁹permet de dégager certains constats intéressants pour notre analyse :

- Comme dans l'ensemble du Québec, la population de Laval est vieillissante et la proportion des 50 ans et plus ne cesse de croître depuis 2006 ;
- Lorsqu'on considère les statistiques de prévision d'augmentation de la population, Laval, tout comme le reste du Québec, connaîtra une augmentation marquée de la proportion des aînés par rapport sa population totale;
- Sur le plan de l'activité physique, 63,1 % n'atteignent pas le niveau minimal recommandé dans leurs loisirs.

4.2 Les infrastructures

Laval dispose à l'heure actuelle de 5 patinoires extérieures permanentes où il est possible de pratiquer le pickleball: Louis-Durocher, Saint-Martin, Kennedy, Saint-Maurice et Lausanne. Également, à l'automne 2022, un terrain sera ligné sur le terrain de basket-ball du parc Champfleury. Les infrastructures sont accessibles du mois de mai à la fin octobre. Les terrains de pickleball étant situés sur des plateaux sportifs dont la vocation est la polyvalence des usages, ceux-ci ne disposent pas de filets permanents pour la pratique. En effet, les patinoires permanentes aménagés offrent aux citoyens plusieurs gammes d'activités, comme le hockey, le basket-ball, la crosse et le pickleball.

⁹ Portrait diagnostic de la population aînée de Laval, https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/portrait-services-besoins-aines-oct2019.pdf

SITES DE PICKLEBALL À LAVAL - 2022					
SITE	NOMBRE DE TERRAINS ANNÉE D'IMPLANTATION				
Louis-Durocher	5	2018			
Saint-Martin	4	2018			
Lausanne	4	2020			
Saint-Maurice	4	2021			
Kennedy	4	2021			
Champfleury	1	Prévue en 2022 (Sur basketball)			
TOTAL	21				

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SITES DE PICKLEBALL - 2022



4.3 Standards en infrastructure de pickleball

Cette section, à l'instar de celle propre aux terrains de tennis, permet de définir avec précision les différents standards techniques au niveau des infrastructures de pickleball. Les différentes normes de construction s'appliquant aux installations de pickleball sont bien documentées dans le *Règlement de sécurité de la Fédération québécoise de Pickleball* et dans le *Guide d'exploitation des terrains de pickleball extérieurs* publiés par l'AQLM en 2020.

Pour un site de pickleball, le choix du site demeure un élément crucial qui est nécessaire de considérer avec attention. Le bruit de la balle de plastique sur la raquette de bois peut entraîner des dérangements importants pour les habitations avoisinantes: il est donc primordial de considérer l'éloignement des résidences, particulièrement pour un site avec plusieurs terrains.

À l'heure actuelle et contrairement aux terrains de tennis, Laval ne dispose que d'une seule classification de terrains pour ces terrains de pickleball : des sites de proximité. Ce type de site se porte à deux configurations, des terrains permanents en acrylique et des terrains aménagés sur des patinoires permanentes.

STANDARDS EN INFRASTRUCTURE – SITE DE PROXIMITÉ DE PICKLEBALL			
	SITE		
Choix du site	Facilité d'accès Bruits causés par le jeu (éloignement des résidences)		
Orientation	Privilégier l'axe nord-sud		
Stationnement	Selon les spécificités du site		
Espace de rangement	Prévoir à proximité des terrains		
Équipements	Fontaine d'eau, poubelles, support à vélos		
Chalet d'accueil	Espace d'entreposage Blocs sanitaires		
	AIRE DE JEU		
Nombre de terrains	4 à 6 terrains		
Superficie	20 pi X 44 pi (aire de jeu) 30 pi X 60 pi (aire de jeu et dégagement) 8 pi (espace derrière les terrains) 10 pi (espace entre les terrains)		
Type de revêtement	Acrylique pour terrain permanent de pickleball Béton pour patinoire permanente multiusage		
Bancs de joueurs	Oui – Avec abris		
Gradins	Non		
Toiles coupe-vent	Selon spécificités du site		
Rideaux séparateurs	Non		
Système de son intégré	Non		
Clôture	Selon spécificité du site. Si possible, sans clôture.		
Éclairage	Oui		

4.4 L'offre de service

Au niveau de la pratique sportive encadrée, il est possible pour tous les citoyens de devenir membres de l'Association régionale de pickleball de Laval. Devenir membre permet d'avoir accès aux terrains de pickleball dans les heures prises en charge par l'association, au coût de 25 \$ annuellement. Ceci inclut:

- L'affiliation à la Fédération ;
- Des cours d'initiation ;
- Les balles ;
- L'installation des filets temporaires par les bénévoles de l'association;
- Le jumelage avec d'autres joueurs ;
- La participation à certains tournois et compétitions.

HEURES D'ACCÈS AUX TERRAINS DE PICKLEBALL – ASSOCIATION RÉGIONALE DE PICKLEBALL 2021

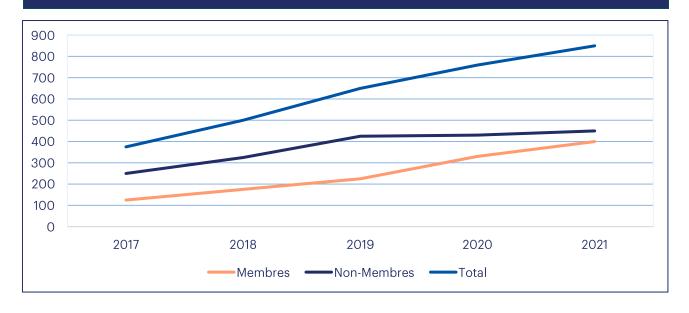
Site	N ^{bre} de semaines	N ^{bre} heures / semaine	N ^{bre} heures / total	N ^{bre} joueurs / total
Louis-Durocher	26	42	7 644	4 287
Saint-Martin	24	42	7 056	2 648
Lausanne	9	2,5	22	N/A
Saint-Maurice	14	42	4 116	465
Kennedy	16	21	2 352	271

Afin de pouvoir offrir le service à leurs membres, il est nécessaire pour l'Association de recruter des bénévoles afin d'installer les filets et superviser le déroulement des activités. La contrainte principale de ce fonctionnement est un facteur limitatif au niveau de l'augmentation potentielle des plages horaires disponibles : présentement, l'organisme a atteint une saturation en termes de recrutement qui l'empêche de bonifier les heures d'accès aux terrains.

Au niveau de la pratique libre, comme la Municipalité ne dispose pas de terrains permanents, les citoyens qui désirent pratiquer le sport doivent se procurer leur propre filet (au coût d'environ 250 \$). Il n'existe pas, actuellement, de plage horaire dédiée au pickleball libre dans nos patinoires permanentes : les conflits d'usages entre les différentes disciplines sont possibles et fréquents.

En prévision de l'été 2023, la Ville de Laval et l'Association régionale de pickleball veulent mettre en place un projet de bonification des heures en pratique libre et gratuite à la population : dans certains sites ciblés, des filets seront montés et démontées à des moments spécifiques.

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU PICKLEBALL À LAVAL





5. Les recommandations

5.1 Les constats et les enjeux

Les constats qui émanent du portrait de l'offre de service et des infrastructures sont les éléments de base qui nous permettent de déterminer, dans les étapes subséquentes du plan, les grandes orientations et les besoins en investissements qui nous permettront de réaliser notre vision. À cette étape, il est primordial de réitérer que la portée de nos recommandations est centrée uniquement sur les infrastructures et non sur l'offre de service. Cependant, comme les deux composantes sont intimement liées, il est tout autant nécessaire de dégager certains constats et enjeux propres à cette dernière.

Au niveau du tennis:

- Une saturation d'activités dans les sites de Couvrette, Saint-Victor et Rosaire-Gauthier, en raison de la hausse du nombre d'abonnements à Tennis Laval, de l'augmentation des inscriptions aux cours et aux ligues juniors et du développement d'une offre de service pour les athlètes de compétition et excellence. Cette saturation a comme impact majeur de limiter les heures disponibles pour les citoyens dans ces parcs.
- Une offre de service en évolution marquée depuis les dernières années avec la prise en charge de l'offre complète par Tennis Laval. La conclusion de l'entente avec notre partenaire fut une étape déterminante qui élargit considérablement les possibilités de développement de l'offre de service à long terme.
- Une hausse de popularité de la pratique du tennis, que ce soit pour la pratique libre ou la pratique sportive encadrée. Nous devons prendre en compte qu'il semble s'opérer un changement important dans la culture sportive des citoyens, alors que les sports individuels et la pratique libre sont en progression marquée.
- Le partenariat fort avec Tennis Laval est un élément incontournable pour une municipalité qui aspire à se positionner comme une des villes de référence pour le tennis au Québec, autant au niveau des infrastructures que de l'offre de service.
- Des quartiers mal desservis en termes de nombre de courts, alors que certains terrains sont en situation de précarité, notamment ceux dans des lots appartenant au *Centre de service scolaire de Laval* (Coursol, St-Norbert, Notre-Dame-Du-Sourire). De plus, on envisage une hausse importante de la population à Laval dans les 10 prochaines années.
- Des sites mal adaptés au développement des athlètes des niveaux compétition et excellence, autant au niveau de l'aménagement et des commodités des infrastructures actuelles que de la disponibilité en heures de plateaux sportifs dans les sites avec plus de 4 terrains.
- Un manque d'infrastructures pouvant accueillir des compétitions et des événements d'envergure, ce qui est un frein important à l'atteinte de notre vision et des engagements énoncés en ce sens dans la *Politique de l'activité physique de Laval*.

- Une disparité frappante dans la qualité des infrastructures lorsqu'on compare les terrains qui ont été rénovés depuis 2018 et ceux qui ne l'ont pas été.
- Des enjeux importants sur le plan de l'éclairage des sites, autant pour l'entretien que la conformité. Cet enjeu est partagé avec la grande majorité des autres plateaux sportifs extérieurs.

Au niveau du pickleball:

- Des secteurs lavallois sans aucuns terrains de pickleball, ce qui a un impact significatif sur l'offre de service de proximité. Dans le *Portrait diagnostic de la population aînée de Laval*, on mentionne que la répartition géographique est un facteur essentiel à prendre en considération dans l'analyse des besoins des aînés en termes d'activités physiques. Les contraintes liées au déplacement sont un frein à la pratique sportive particulièrement important pour cette clientèle.
- Des infrastructures non adaptées à la pratique du pickleball, car les aménagements actuels sont situés sur des plateaux sportifs dont la vocation est la polyvalence des usages. Ceci amène une limitation majeure des heures accessibles à la population et fait en sorte que l'offre de service en pratique libre est presque inexistante à Laval. Également, la surface bétonnée des patinoires permanentes n'est pas optimale pour le jeu ; la surface est plus glissante et plus dure pour les articulations, ce qui augmente considérablement le risque de blessure.
- Une augmentation importante de la pratique, à Laval comme ailleurs au Québec. La progression fulgurante du sport au courant des dernières années, combiné avec la hausse prévue de la population aînée de Laval, nous permet d'estimer que les besoins en termes d'infrastructures de pickleball continueront d'augmenter dans les prochaines années.
- Une association régionale dynamique, qui priorise le développement d'une offre de service accessible à tous. Cependant, comme il est nécessaire que des bénévoles de l'organisme installent les filets temporaires durant les séances prises en charge par l'association, il est difficile pour eux de bonifier les heures d'accès disponibles aux membres. Un projet pilote afin d'offrir des heures en accès libre sera déployé conjointement avec la Municipalité en 2023.

5.2 Orientations pour l'offre en infrastructures

Cette section présente les trois grandes orientations qui agissent comme les piliers qui nous permettrons d'assurer un service de qualité aux citoyens lavallois en infrastructures de tennis et de pickleball au courant des prochaines années. Si chacune d'elles a son utilité propre, elles sont complémentaires et doivent être considérées comme indissociables l'une de l'autre.

5.2.1 Tendre vers une cible lavalloise en termes de nombre de terrains de tennis sur le territoire

Tennis Canada a fixé à 1 court public de tennis par tranche de 2 500 habitants la norme pour bien servir la population autant en initiation, récréation, compétition qu'en excellence. Même s'il avait été possible de simplement utiliser la cible canadienne afin de guider nos interventions futures, nous avons plutôt choisi de définir une cible lavalloise à atteindre au niveau du nombre de terrains de tennis accessibles à la population.

Comme première étape, nous avons ainsi comparé la situation lavalloise avec celle de certaines autres municipalités similaires au Québec, afin de situer Laval dans l'échiquier provincial. Les données relatives à la population proviennent de l'Institut de la statistique du Québec et utilisent les données du recensement de 2016.

NOMBRE DE TERRAINS PUBLICS – 2022						
RANG	VILLE	COURTS	POPULATION	RATIO		
1	Repentigny	38	84 965	1 / 2 235		
2	Sherbrooke	65	162 373	1 / 2 498		
3	Drummondville	29	75 792	1 / 2 614		
4	Terrebonne	40	112 235	1/2806		
5	Lévis	37	144 224	1 / 2 943		
6	Saguenay	49	146 327	1 / 2 986		
7	Saint-Jean-sur-Richelieu	31	95 517	1 / 3 081		
8	Québec	139	534 779	1/3847		
9	Gatineau	69	278 257	1 / 4 032		
10	Trois-Rivières	33	135 013	1 / 4 091		
11	Montréal	377	1 720 806	1 / 4 564		
12	Laval	74	425 461	1/5749		
13	Longueuil	36	241 430	1 / 6 706		

Considérant que la portée du plan directeur est de définir les besoins en aménagement pour les 15 prochaines années, il était aussi nécessaire de **considérer les prévisions d'évolution de la population lavalloise**. Selon le *Plan directeur des parcs et espaces publics*, la population lavalloise devrait augmenter d'environ 85 000 personnes entre 2016 et 2031, pour se situer environ à 510 461 personnes.

Également, il fallait étendre notre analyse à **l'offre de terrains de tennis privés**: en plus des 74 courts de tennis dont la Municipalité est propriétaire, on retrouve 44 courts de tennis dans des complexes privés et 12 courts sur des propriétés privées (domicile).

Afin de définir cette cible lavalloise, nous avons choisi de considérer tous les terrains de tennis qui sont accessibles à la population sans restriction d'accès. Si la tarification demandée afin d'avoir accès à des complexes privés comme le Carrefour Multisports et le Tennis 13 sont certainement des freins pour certaines personnes, il demeure que ces sites sont accessibles à l'ensemble des citoyens lavallois et permettent de répondre à un besoin pour certains d'entre eux. Les 38 terrains de tennis accessibles dans ces deux complexes ont donc été pris en compte dans l'équation.



À l'inverse, les terrains sur des propriétés individuelles ou dans des copropriétés n'ont pas été considérés, car ils sont seulement accessibles à des groupes restreints de citoyens.

NOMBRE DE TERRAINS PUBLICS ET PRIVÉS – MUNICIPALITÉS COMPARABLES 2022

RANG	VILLE	COURTS PUBLICS	COURTS PRIVÉS	COURTS TOTAL	RATIO
1	Sherbrooke	65	8	73	1 / 2 224
2	Repentigny	38	0	38	1 / 2 235
3	Drummondville	29	0	29	1 / 2 614
4	Saguenay	49	5	54	1 / 2 709
5	Terrebonne	40	0	40	1/2806
6	Saint-Jean-sur- Richelieu	31	0	31	1 / 3 081
7	Québec	139	16	155	1/3 450
8	Lévis	37	4	41	1 / 3 517
9	Trois-Rivières	33	4	37	1/3649
10	Gatineau	69	5	74	1/3760
11	Laval	74	38	112	1/3798
12	Montréal	377	55	432	1/3983
13	Longueuil	36	10	46	1/5248

Finalement, l'établissement de la cible lavalloise doit être en harmonie avec la vision du plan de développement, soit de positionner Laval comme une des villes de référence pour le tennis au Québec, autant au niveau des infrastructures que de l'offre de service.

Ainsi, avec l'objectif de répondre aux besoins actuels et futurs des citoyens, nous établissons la cible lavalloise à 1 terrain / 3 800 habitants. Cette cible permet donc le maintien de la situation actuelle pour les 15 prochaines années.

L'objectif à atteindre est ainsi de 134 terrains de tennis accessibles à la population d'ici 2033. Il sera donc nécessaire d'aménager 21 nouveaux terrains de tennis.

5.2.2 Desservir adéquatement l'ensemble des secteurs lavallois en terrains de tennis et de pickleball

Dans les *Fondements de la pratique sportive au Québec*, on mentionne que « La proximité des installations sportives et récréatives détermine grandement leur degré d'utilisation. Aussi la municipalité joue-t-elle un rôle primordial dans la mise en place d'environnements favorables à la pratique libre ou encadrée de diverses

activités. En aménageant son territoire de façon adéquate et sécuritaire, elle facilite les déplacements actifs et le jeu libre, elle préserve et met en valeur son patrimoine naturel, et elle stimule la pratique des sports, de loisirs ou d'activités de mise en forme » 10.

Considérant qu'une grande portion de la pratique du tennis se fait par un accès libre aux installations, il est essentiel d'assurer une répartition géographique adéquate des terrains à travers la municipalité. Le principe de proximité est un élément crucial de l'offre de service en tennis, particulièrement pour la pratique libre (avec et sans réservations) et les cours récréatifs (initiation, parents-enfants). Dans cette optique, cette orientation considère uniquement les courts de tennis qui disposent d'une offre de service en accès libre et gratuit à la population. De plus, en concordance avec le *Plan directeur des parcs et espaces publics*, nous avons privilégié la notion de secteur plutôt que celle de quartier.

NOMBRE DE TERRAINS PAR SECTEUR - 2022					
SECTEUR	NOMBRE DE SITES	NOMBRE DE COURTS	POPULATION	RATIO	
1	5	16	60 096	1/3756	
2	5	13	75 937	1 / 5 841	
3	4	11	88 187	1 / 8 017	
4	5	14	65 891	1 / 4 706	
5	5	12	72 343	1 / 6 029	
6	4	8	60 539	1 / 7 567	

En fonction de la cible lavalloise de 1 terrain / 3 800 habitants, les données recueillies nous permettront d'orienter notre processus décisionnel, autant sur le plan de la portée d'infrastructures que du volume de terrains, dans les différents projets de parcs en cours et à venir au sein de la municipalité.

Lorsqu'on considère les prévisions d'évolution de la population lavalloise, on peut constater que les secteurs 2, 3, 5 et 6 sont les plus névralgiques ; il sera donc nécessaire de privilégier l'aménagement de nouveaux terrains de tennis à ces endroits.

¹⁰ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Fondements de la pratique sportive au Québec, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Fondement-pratique-sportive-au-Quebec.pdf, p.43

NOMBR	NOMBRE DE TERRAINS PAR SECTEUR – PROJECTION 2031											
SECTEUR	NOMBRE DE SITES	NOMBRE DE COURTS	POPULATION (2016)	RATIO								
1	4	14	82 096	1/5864								
2	4	11	85 937	1 / 7 812								
3	3	9	102 187	1 / 11 354								
4	5	14	76 891	1 / 5 492								
5	5	12	86 343	1 / 7 195								
6	4	8	74 539	1 / 9 317								

De surcroît, il sera nécessaire de prendre en considération certains facteurs supplémentaires dans le choix et le type d'infrastructures à aménager dans les prochaines années :

- Les caractéristiques sociodémographiques des secteurs ;
- L'étendue géographique des secteurs 1 et 4 ;
- Le nombre élevé de terrains de tennis privés dans le secteur de Laval-sur-le-Lac.

Pour le pickleball, le constat actuel est qu'il n'y a aucune infrastructure dans les secteurs 1 et 4, alors que le secteur 5 ne dispose que d'un seul terrain (Champfleury), qui est de surcroît aménagé sur un terrain de basket-ball. Il sera donc nécessaire d'assurer que l'ensemble des secteurs lavallois se dote d'infrastructures de pickleball, autant permanentes que polyvalentes.

5.2.3 Aménager des infrastructures polyvalentes et diversifiées qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population

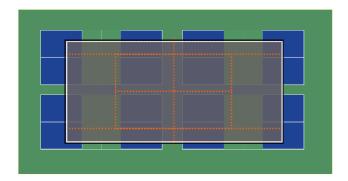
La Politique d'accessibilité universelle de Laval, lancée en septembre 2021, traduit la volonté de la Ville de Laval de veiller à l'inclusion de l'ensemble des citoyens et des citoyennes. Elle a notamment comme objectif de « développer et encadrer l'aménagement des parcs, des espaces publics, des bâtiments et de la voirie en tenant compte des besoins diversifiés et évolutifs des individus »¹¹. Cet énoncé est le point d'ancrage de la présente orientation ; si nous avons maintenant l'obligation d'assurer l'accessibilité universelle à nos infrastructures sportives, il est tout aussi primordial de privilégier des aménagements qui permettront le développement d'une offre de service variée.

De façon plus spécifique, nous avons ciblé cinq notions d'aménagement à intégrer dans les futurs projets :

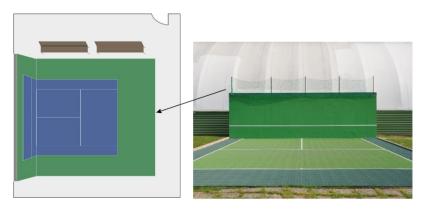
 Aménager des sites de tennis et de pickleball qui respectent les principes de l'accessibilité universelle, autant pour les participants que pour les spectateurs. Les balises spécifiques au tennis sont bien détaillées dans les Lignes directrices en matière d'accessibilité pour les installations de tennis (Tennis Canada).

¹¹ Politique d'accessibilité universelle de Laval, https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-accessibilitee-universelle.pdf, p.19

- Construire des sites de tennis et de pickleball avec quatre terrains et plus, car cela favorise grandement l'accessibilité aux infrastructures, diminue considérablement les enjeux de disponibilités des terrains et permet le développement d'une offre sportive encadrée variée. En outre, cette recommandation répond à la nécessité d'augmenter le volume de terrains de tennis au niveau régional.
- Aménager des terrains de tennis supplémentaires en terre battue, car cette surface est particulièrement appréciée par la clientèle plus âgée en plus d'être nécessaire au développement des athlètes en tennis. Actuellement, à Laval, seulement 5 terrains sur 74 (7 %) disposent d'une surface en terre battue. Si cette surface nécessite assurément un entretien plus spécialisé, elle jouit également de plusieurs avantages pour les utilisateurs :
 - Des échanges plus longs qui permettent un plus grand temps de préparation avant la frappe, car les rebonds sont plus lents et plus hauts ;
 - Une surface plus facile pour les articulations ;
 - Une surface moins chaude que la surface dure ;
 - Une surface qui permet la poursuite du jeu malgré la pluie.
- Inclure du lignage multiusage sur certaines infrastructures existantes, car ceci permettrait de doter Laval de terrains polyvalents adaptés à la pratique du tennis et du pickleball. Il faut considérer que le lignage de terrains de pickleball est parfaitement adapté à la pratique du mini-tennis. Les infrastructures suivantes seraient bien adaptées afin d'y recevoir du lignage polyvalent:
 - o Patinoires réfrigérées et permanentes ;
 - Basket-Ball;
 - o Espaces de stationnement dans les centres communautaires et les écoles.



 Déployer des murs de pratique dans certains sites permet d'optimiser le temps de jeu dans divers contextes. Dans les sites de proximité, les citoyens peuvent s'exercer durant le temps d'attente avant d'avoir accès aux terrains. Les murs de pratique permettent également aux joueurs seuls de pratiquer le tennis sans la contrainte d'avoir un partenaire. Dans les sites de compétition, les murs permettent aux athlètes de s'échauffer.



5.3 Priorités stratégiques

Les priorités stratégiques représentent les besoins en investissement qui sont nécessaires dans nos infrastructures de tennis et de pickleball pour les 15 prochaines années. Ces priorités émanent des constats énumérés et ont comme objectif de répondre directement aux enjeux de la situation actuelle. Elles trouvent leur attache dans nos orientations pour l'offre en infrastructures et, tout comme celles-ci, doivent être interprétées comme un ensemble plutôt que séparément.

Ces priorités stratégiques sont ambitieuses, à l'instar de la vision du présent plan. Elles sont tout autant nécessaires si nous voulons positionner Laval comme une des villes de référence pour le tennis et le pickleblall au Québec, autant au niveau des infrastructures que de l'offre de service.

Dans la présente section, nous dressons les aménagements et les mises aux normes qui nous permettent de répondre à notre objectif qualitatif et quantitatif en termes de terrains de tennis (priorités 1 à 3). La quatrième priorité stratégique est, quant à elle, strictement centrée sur les besoins pour le pickleball. Une planification précise de l'ensemble des interventions recommandées, accompagnées d'un échéancier préliminaire, se retrouve à la section 4.4 (Plan d'action).

5.3.1 Étudier la possibilité d'aménager une centrale régionale de tennis

Avant 2020, l'offre de service en tennis juvénile extérieur à Laval était orientée uniquement vers l'initiation et la pratique récréative. C'est grâce au partenariat entre Tennis Laval et l'Académie Ménard et associés que, depuis l'été 2020, une offre de service adaptée aux niveaux compétitifs et excellence a vu le jour. À l'heure actuelle, l'offre de service de l'Académie de tennis est répartie dans les parcs Saint-Victor, Couvrette et Rosaire-Gauthier.

Si le développement d'un nouveau palier d'offre de service est assurément bénéfique pour les lavallois, ceci engendre néanmoins plusieurs enjeux qu'il est essentiel de prendre en considération.

En premier lieu, on observe une importante saturation d'activités dans les sites de Couvrette, Saint-Victor et Rosaire-Gauthier. La pression exercée par le développement de l'Académie, la progression des cours juniors et la hausse des abonnements ont comme impact la diminution du nombre de plages horaires disponibles pour la pratique libre. De plus, le site de tennis de Rosaire-Gauthier est identifié comme un site de proximité, où une majorité de la programmation devrait être de la pratique libre pour les citoyens : cependant, il est actuellement utilisé comme un site de compétition.

Deuxièmement, on constate que Laval dispose d'infrastructures mal adaptées au développement des athlètes. Les services nécessaires au développement des athlètes, que ce soit sur le plan de l'encadrement technique et tactique, de l'accompagnement psychologique ou de la préparation physique, ne peuvent être offerts adéquatement dans un contexte où l'on utilise 11 terrains de tennis répartis sur 3 sites pour l'ensemble de l'île.

C'est pourquoi nous recommandons d'aménager une centrale régionale de tennis à Laval.

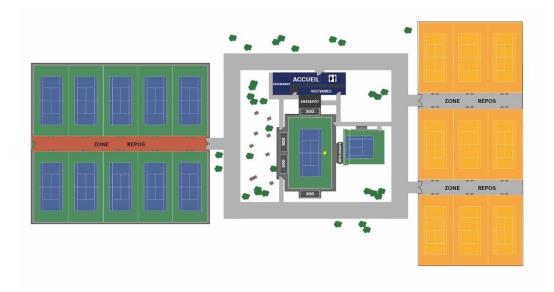
Celle-ci devra inclure:

- Entre 13 et 20 terrains, mais préférablement 20 ;
- Des terrains en surface dure et en terre battue ;
- Un court central;
- Un chalet d'accueil et de service.

PLAN CONCEPTUEL – CENTRALE RÉGIONALE DE 13 TERRAINS



PLAN CONCEPTUEL – CENTRALE RÉGIONALE DE 20 TERRAINS



5.3.1.1 Portée et vocation

La portée de la centrale régionale de tennis fixe les limites du projet et détermine les objectifs et les caractéristiques qui la composent. Le *Cadre de déploiement des services en loisir municipal* mentionne « qu'en termes de loisir, la région de loisir est une zone qui se démarque par rapport à une autre par des installations uniques et hyperspécialisées ou par des installations où se déroulent des activités de niveau élite, qui constituent un passage vers le niveau professionnel. Ces équipements uniques qui desservent une grande région participent aussi souvent à en définir la signature. De plus, ces équipements à grande portée comportent souvent un volet récréotouristique, permettant aux visiteurs de se mêler aux locaux dans la participation aux activités. Les activités et les infrastructures du niveau excellence ou spécialisées ne sont généralement viables socialement et financièrement que si elles servent aussi l'ensemble de la population »12.

C'est dans cet esprit que nous définissons la portée de la centrale régionale de tennis de Laval : une infrastructure sportive majeure destinée à l'ensemble des Lavallois, où on retrouve autant des activités d'initiation que d'excellence, en format libre et en format organisé. En complément :

- Une centrale régionale accessible pour la clientèle avec handicap, autant pour les participants que pour les spectateurs ;
- Un centre de développement pour les athlètes de niveaux compétition et excellence ;
- Une centrale régionale où on peut recevoir des événements régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux;
- Une centrale régionale pour **développer l'expertise et le sentiment d'appartenance** de la communauté du tennis à Laval.

L'aménagement d'une telle infrastructure est en symbiose avec plusieurs orientations municipales, notamment :

- Avec la Vision stratégique de la Ville de Laval Urbaine de nature, qui stipule que Laval doit « doter les quartiers d'infrastructures communautaires, culturelles et sportives qui répondent aux besoins actuels » et qui « favorisent la tenue d'événements spéciaux d'envergure ».
- Avec le *Plan directeur des parcs et espaces publics,* qui indique que « regrouper plusieurs plateaux sportifs dans un même parc de grande envergure permet d'optimiser les investissements ».
- Avec la Politique de l'activité physique, qui mentionne qu'il faut « aménager des infrastructures sportives qui tiennent compte des spécificités de la pratique de haut niveau et qui puissent accueillir des événements d'envergure ».
- Avec la *Politique régionale de développement social,* qui évoque qu'il est nécessaire « d'assurer l'accès universel à des infrastructures et à des activités culturelles, de loisir et sportives répondant aux besoins des personnes et des guartiers ».

5.3.1.2 Les bénéfices pour les Lavallois

Afin de justifier l'investissement majeur dont Laval a besoin, il est primordial de dresser les bénéfices qu'en retireront les citoyens.

En premier lieu, ceci permettra de grandement bonifier l'offre de service à la population. Les Lavallois pourront pratiquer le tennis, en format libre ou organisé, sur des infrastructures de grande qualité, en plus d'avoir la possibilité d'assister à des événements sportifs d'envergure. Pour ce qui est du nombre d'heures accessibles, on parle d'une augmentation de 30 576 heures par année pour une centrale de 13 terrains ou de 47 040 heures pour un site de 20 terrains.



Comme effet collatéral, le déplacement des activités de l'Académie et des cours compétitifs vers la centrale régionale permettrait de redonner la vocation de proximité au site de tennis de Rosaire-Gauthier et ainsi bonifier considérablement son offre de service en pratique libre. L'impact sera également considérable sur les sites de Couvrette et Saint-Victor, où on assisterait à une modulation de la programmation afin de la rendre davantage accessible aux membres et aux citoyens. Les tableaux suivants illustrent la différence entre la programmation actuelle de ces trois sites et celle où Laval possède une centrale régionale de tennis.

	ROSAIRE-GAUTHIER																
	PROGRAMMATION – ÉTÉ 2022								PROGRAMMATION AVEC CENTRALE RÉGIONALE						NALE		
	Semaine				Fin de semaine			Semaine					Fin de s	semaine	Э		
TERRAINS	1	2	3	4	1	1 2 3 4				2	3	4					
АМ		Acad	lémie			Réservation Pratique libre					Réservation						
PM		Acad	lémie		Réservation			Pratique libre				Réservation					
SOIR	Réser	vation		ours on / Inter		Pratique libre				Réservation				Pratique libre			

	COUVRETTE																			
	PROGRAMMATION – ÉTÉ 2022								PROGRAMMATION - AVEC CENTRALE RÉGIONALE							NALE				
		Semaine				Fin de semaine			Semaine					Fin de semaine						
TERRAINS	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
AM	А	cadémi	e	Réser	vation	Lig	gue adu	lte	Initia	urs tion / ter	Cours Juvénile Réservation				on			Cours Juvénile		
PM	А	cadémi	e	Réser	vation		Pratique libre				Cours Juvénile Réservation			on	Pratique libre					
SOIR		Lig	gue adu	lte		Fermé				Ligue	adulte	R	éservati	on		R	éservati	ion		

ST-VICTOR																								
	PROGRAMMATION – ÉTÉ 2022								PROGRAMMATION - AVEC CENTRALE RÉGIONALE															
	Semaine					Fin de semaine				Semaine				Fin de semaine										
TERRAINS	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
AM		Acad	lémie		Réser	vation		Cours Ligue adulte Initiation/int			t Cours Réservation				ion	Cours Juvénile Réservation								
PM		Acad	lémie		Réser	vation		Pratique libre			Cours Réservation				ion	Pratique libre								
SOIR			Ligue	adulte)			Fermé				Lig	jue adı	ılte	Ré	servat	ion			Réser	vation			

Deuxièmement, cette infrastructure est nécessaire afin de favoriser le développement des athlètes lavallois. Un site de tennis de 13 à 20 terrains regroupés permet de concentrer les services de développement des athlètes de niveaux compétition et excellence au même endroit. Ceci inciterait également le développement de partenariat avec des institutions scolaires et la fédération sportive afin d'offrir des programmes sports-études et parascolaires. Dans le *Développement du talent sportif au Québec*, on mentionne avec justesse que « l'accès à des équipements et à des plateaux d'entraînement est un facteur déterminant dans la préparation de l'athlète. Il est logique de penser que des athlètes ayant accès à des plateaux aux normes internationales et à de l'équipement de qualité sont plus à même de bénéficier d'une préparation optimale. Ce facteur permet également aux athlètes de s'entraîner selon un horaire adapté correspondant à leurs besoins particuliers sans entrer en conflit avec d'autres clientèles (plage horaire, nombre de séances) »¹³.

En troisième lieu, il s'agit d'un levier fondamental pour le **développement et la professionnalisation de Tennis Laval.** Le besoin de se professionnaliser pour les organisations sportives a été identifié comme un enjeu crucial dans un rapport d'enquête du *Pôle sport de HEC Montréal* publié en 2021¹⁴. La venue d'une centrale régionale de tennis permettrait l'embauche d'une direction générale et d'un entraîneur-cadre, en plus d'améliorer considérablement la possibilité de rétention d'entraîneurs de qualité. Tous ces éléments permettraient un développement accru de l'expertise au plan sportif et organisationnel pour Tennis Laval.

Finalement, une centrale régionale de tennis permettrait à Laval d'accueillir des événements sportifs d'envergure, de régionaux à internationaux, à raison de 6 à 9 fois par année.

¹³ Développement du talent sportif au Québec, p.43, <u>Développement du talent sportif - Document de référence (gouv.qc.ca)</u>

¹⁴ Rapport d'enquête sur la professionnalisation au service de l'industrie sportive québécoise : constats et recommandations, https://polesports.hec.ca/wp-content/uploads/2022/03/Pole-sports-Professionnalisation-Rapport-complet.pdf

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS POTENTIELS									
TOURNOISI	PORTÉE								
ITF Junior	18 ans et -	Internationale							
ITF Vétéran	30 ans et +	Internationale							
M25	18 ans et +	Internationale							
Challenger ATP	18 ans et +	Internationale							

5.3.1.3 Les composantes

Dans la section 3, nous avons défini les différents standards en infrastructures des sites de tennis de proximité et de compétition. La centrale régionale de tennis doit être interprétée comme un troisième palier d'infrastructure, avec ses propres normes et requis.



STANDARDS EN INFRASTRUCTURE – CENTRALE RÉGIONALE DE TENNIS

REGIONALE DE TENNIS									
	SITE								
Orientation	Privilégier l'axe nord-sud								
Stationnement	Nécessaire - Nombre de cases selon les spécificités du site								
Espace de rangement	À prévoir à proximité des terrains								
Équipements	Fontaine d'eau, poubelles, support à vélos								
СН	IALET D'ACCUEIL ET DE SERVICE								
Dimension	50 m x 30 m (2 étages)								
Galerie extérieure	Avec vue sur le terrain								
Vestiaires (joueurs)	2 avec douches et blocs sanitaires								
Vestiaire (arbitre)	1 avec douches et bloc sanitaire								
Bureau	2 espaces								
Salle physiothérapie	100 pi ²								
Espace d'entreposage	800 à 1 000 pi ²								
Contrôle des accès	Pour accès au site et pour accès au chalet d'accueil								
	COURT CENTRAL								
Type de revêtement	Surface dure (acrylique)								
Surface de jeu	60 pi x 120 pi (avec dégagement)								
Surface de jeu	36 pi x 78 pi (sans dégagement)								
Bancs de joueurs	Oui, avec abris								
Gradins	Fixe – Capacité de 600 personnes								
Tableau indicateur	Permanent (numérique)								
Chaise d'arbitre	Fixe								
Toiles coupe-vent	Oui								
Système de son	Permanent								
Éclairage	600 lux								
Système de drainage	Oui								

	AIRE DE JEU					
Nombre de courts	13 terrains	20 terrains				
Type de revêtement	7 surface dure 6 terre battue	11 surface dure 9 terre battue				
Surface de jeu	60 pi x 120 pi (avec dégageme	nt)				
Surface de jeu	36 pi x 78 pi (sans dégagemen	t)				
Bancs de joueurs	Inclus dans les corridors de repos, avec abris					
Gradins	Amovibles - À l'extérieur de l'e	nceinte				
Tableau de pointage	Amovibles (manuels)					
Chaise d'arbitre	Non					
Toiles coupe-vent	Oui					
Rideaux séparateurs	Oui – Entre les terrains du mên	ne bloc				
Système de son	Permanent					
Éclairage	600 lux					
Système de drainage	ème de drainage Oui					

5.3.1.4 Critères de choix du site

L'endroit où sera aménagée la centrale de tennis est un élément crucial du projet. Que ce soit par opportunité, réaménagement d'espace municipal existant ou par achat de lot de terrains, plusieurs critères devront être pris en considération.

Les critères liés à la condition du site (superficie, conditions géotechniques), à la condition d'urbanisme (réglementation) et à la condition environnementale (présence d'un milieu d'intérêt) sont des prérequis majeurs pour tous les projets et la centrale régionale ne fait pas exception. De plus, il faudra prendre en compte :

- La facilité d'accès par les grandes artères et par le transport collectif ;
- La proximité d'une institution scolaire, préférablement secondaire ;
- Une analyse de la pollution lumineuse et sonore ;
- Une analyse des vents.

De plus, avec l'objectif d'assurer la pérennité des installations, il sera nécessaire d'aménager cette infrastructure sur un lot de propriété municipale. Une estimation de la superficie nécessaire se retrouve à l'Annexe 3.

5.3.2 Aménager des sites de tennis de proximité et de compétition dans certains secteurs spécifiques

Avec l'objectif de maintenir le ratio actuel de 1 terrain / 3 800 habitants, il sera également nécessaire d'aménager de nouveaux sites de proximité et de compétition au courant des prochaines années. Ces nouveaux sites devront également être en harmonie avec l'orientation de desservir adéquatement les secteurs lavallois, particulièrement dans les secteurs 2, 3, 5 et 6, qui ont tous un déficit majeur en volume d'infrastructures. Les recommandations de cette section sont des sites potentiels où il sera nécessaire de réaliser des études préliminaires et une évaluation budgétaire par le Service des immeubles, parcs et espaces publics.

En premier lieu, l'audit des infrastructures nous a permis d'établir une liste potentielle de sites actuels de tennis où une bonification de terrains serait envisageable lors de travaux de mise aux normes. Dans certains cas, une relocalisation des terrains à l'intérieur du parc serait nécessaire.

AJOUT PO	AJOUT POTENTIEL DE TERRAINS SUR DES SITES DE TENNIS EXISTANTS											
SECTEUR	SITE	# COURTS ACTUELS	# COURTS PROJETÉS									
2	Bon Pasteur	Proximité	2	4								
3	Du Sablon	Proximité	3	4								
4	Couvrette	Compétition	5	6								
5	Ferme Sainte- Thérèse	Proximité	2	3								

Deuxièmement, certains aménagements de terrains de tennis devront être inclus dans des projets de parcs déjà prévus au Programme triennal d'immobilisation ou en voie de l'être. En termes de sites de compétition, nous recommandons d'en aménager deux supplémentaires au parc Saint-Maxime et au parc Arthur-Lessard. Ces nouveaux aménagements permettraient une répartition régionale adéquate des sites de compétition sur le territoire.

AMÉNA(AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX SITES DE TENNIS											
SECTEUR	SECTEUR SITES CLASSIFICATION # COURTS PROJE											
1	BASF	Proximité	4									
2	Coursol	Proximité	4									
3	Saint-Maxime	Compétition	6									
5	Arthur-Lessard	Compétition	8									

SITES DE COMPÉTITION – PROJECTION 2037



5.3.3 Poursuivre la réfection et la mise aux normes des terrains de tennis

Afin d'assurer la pérennité de nos infrastructures sportives, il est nécessaire de poursuivre la mise aux normes des sites de tennis existants. Nous avons ainsi établi une liste des interventions à réaliser dans le cadre de la poursuite d'un programme de mise aux normes des terrains de tennis qui considère les interventions réalisées dans le précédent programme (11 sites sur 28 mis aux normes). Ce programme devra porter une attention particulière aux enjeux d'éclairage des sites. Dans cette planification, nous avons également considéré :

- Les mises aux normes déjà entendues dans des projets en cours à Sainte-Béatrice, Prévost et Couvrette;
- Les pertes de terrains à venir à Notre-Dame-du-Sourire, Coursol et Saint-Norbert;
- Les terrains de tennis situés sur des lots dont la Municipalité n'est pas propriétaire (Jean XXIII, Saint-Martin, Marc-Aurèle-Fortin, Champfleury) ;

C'est donc 11 sites de tennis qu'il sera nécessaire de rénover au courant des prochaines années. Pour les sites qui ne se retrouvent pas sur des espaces de propriété municipale, l'option souhaitable serait d'acquérir ces lots ou de déplacer les terrains sur les espaces municipaux à l'intérieur du parc. Si cela n'est pas possible, nous recommandons néanmoins la mise aux normes, car ces terrains demeurent essentiels dans l'offre de service aux citoyens.

LIST	E DES SITES N	ÉCESSITANT UNE MISE AUX NORMES
SECTEUR	SITES	COMMENTAIRES
1	Du Moulin	En cours - 2022
1	Jean XXIII	Propriété CSSL - Pas de déplacement possible
2	Bon Pasteur	Bonification du nombre de terrains (2)
3	Saint-Martin	Propriété CSSL – Un déplacement est possible sur un lot municipal
3	Du Sablon	Bonification du nombre de terrains (1)
4	Bigras	
4	Saint-Édouard	Augmenter la hauteur des filets côté baseball
4	Des Nénuphars	Seul site sans éclairage
5	Marc-Aurèle-Fortin	Propriété CSSL – Un déplacement est possible sur un lot municipal
5	Ferme Sainte- Thérèse	Propriété CFST – Un déplacement est possible sur un lot municipal
5	Champfleury	Propriété ARC – Un déplacement est possible sur un lot municipal

5.3.4 Aménager des sites permanents de pickleball

En cohérence avec les orientations énoncées à la section 5.2, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire d'aménager des sites permanents de pickleball au sein de la Municipalité. En ce sens, nous avons ciblé trois recommandations qui nous permettent de répondre aux besoins actuels et futurs des Lavallois :

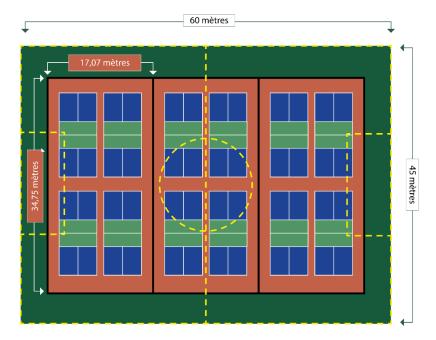
- Aménager une centrale régionale de pickleball qui comprend entre 12 à 16 terrains;
- Aménager des sites de proximité de 4 à 6 terrains dans les secteurs 1, 4 et 5 ;
- Bonifier l'offre de service en pratique libre dans les sites polyvalents actuels (patinoires permanentes).

La mise en place de ces recommandations permettrait :

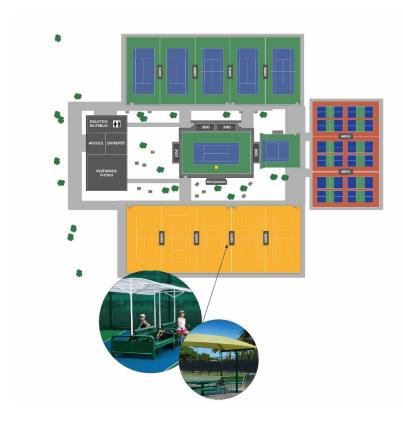
- De bonifier de façon substantielle les heures en accès libre et gratuit pour la population ;
- D'assurer une répartition géographique convenable des terrains de pickleball à travers le territoire ;
- D'agir comme levier au développement de l'Association régionale de pickleball.

En terme plus concret, <u>trois solutions</u> peuvent être envisagées afin de pouvoir atteindre les objectifs mentionnés:

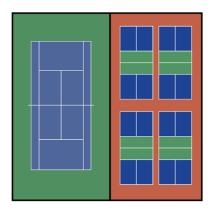
• Convertir des terrains de soccer à 7 en sites permanents de pickleball, considérant que depuis la réforme de la structure de compétition de Soccer Canada, les terrains de soccer à 7 sont de moins en moins utilisés pour le soccer organisé. En termes d'espace, 1 terrain de soccer à 7 est équivalent à 12 terrains de pickleball.



• Intégrer des terrains permanents de pickleball dans la centrale régionale de tennis, en raison des similarités évidentes entre les deux disciplines. Une telle option permettrait de rentabiliser un investissement majeur pour la Municipalité en la dotant d'une infrastructure sportive unique au Québec. De plus, une cohabitation entre les deux disciplines est souhaitée par nos deux partenaires Lavallois, Tennis Laval et l'Association régionale de pickleball de Laval.



• Convertir des terrains de tennis de proximité en sites permanents de pickleball, car en termes d'espace, 1 terrain de tennis est équivalent à 4 terrains de pickleball. Cette option est la plus avantageuse en termes de coût, comme la surface utilisée pour le tennis et le pickleball est la même.



STANDARDS EN INFRA	STANDARDS EN INFRASTRUCTURE – CENTRALE RÉGIONALE DE PICKLEBALL								
	SITE								
Choix du site	Facilité d'accès (grandes artères routières) Bruits causés par le jeu								
Orientation	Privilégier l'axe nord-sud								
Stationnement	Nécessaire - Nombre de cases selon les spécificités du site								
Espace de rangement	Prévoir à proximité des terrains								
Équipements	Fontaine d'eau, poubelles, support à vélos								
Chalet d'accueil	Espace d'entreposage Blocs sanitaires Vestiaires								
	AIRE DE JEU								
Nombre de terrains	12 à 16								
Superficie	20 pi X 44 pi (aire de jeu) 30 pi X 60 pi (aire de jeu et dégagement) 8 pi (espace derrière les terrains) 10 pi (espace entre les terrains)								
Type de revêtement	Acrylique								
Bancs de joueurs	Oui – Avec abris – Au centre des terrains (corridor)								
Gradins	Extérieurs à l'enceinte – Capacité de 300								
Toiles coupe-vent	Oui								
Rideaux séparateurs	Oui								
Système de son intégré	Oui								
Clôture	Oui								
Éclairage	Oui								

6. Plan d'action

La présente section a comme objectif d'établir un plan préliminaire qui permet de répondre à l'ensemble des orientations et des priorités stratégiques du *Plan de développement des infrastructures extérieures de tennis et de pickleball.* Ce plan d'action considère autant des projets déjà prévus au Programme triennal d'immobilisation que des projets souhaités. Il est également important de considérer qu'il ne s'agit pas d'un exercice absolu; nous sommes conscients qu'il s'agit d'un exercice prévisionnel qui demandera des analyses plus approfondies et des ajustements.

Le plan d'action complet s'échelonne sur 10 ans et inclut également des solutions ultérieures à cette période. Trois axes prioritaires ont été déterminés afin d'enclencher dans l'immédiat la démarche de réalisation des priorités du plan de développement.

- Poursuivre la réfection et la mise aux normes des terrains de tennis. Un tel programme permettrait également d'ajouter du lignage de pickleball sur certains terrains de tennis ;
- Étudier la possibilité d'aménager une centrale régionale de tennis ;
- Réaménager le parc Coursol et voir la possibilité d'y inclure des terrains de tennis et de pickleball permanents.

6.1 Tennis

Le plan d'action pour les infrastructures de tennis permet de maintenir la cible lavalloise de 1 terrain / 3 800 habitants. En fonction de l'emplacement choisi pour une éventuelle centrale régionale (13 à 20 terrains), il sera nécessaire d'ajuster le plan d'action en conséquence, autant au niveau des sites choisis que du nombre de terrains proposés.

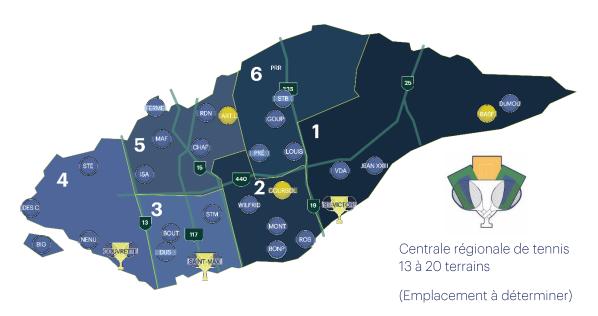
		PLA	N D'ACTI	ON 202	3 - 2033	
HORIZON	SITE	SECTEUR	CLASSIFICATION DU SITE	BONIFICATION DE TERRAINS	TYPE DE PLANIFICATION \$\$	NOTES
0-2 ans	Du Moulin	1	Proximité	0	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	En cours 2022
0-2 ans	Sainte- Béatrice	6	Proximité	0	PROJET INTÉGRÉ (EN COURS)	Prévue en 2023
0-5 ans	Prévost	6	Proximité	0	PROJET INTÉGRÉ	Prévue en 2024
0-5 ans	À déterminer	À déterminer	Centrale régionale	13-20	À DÉTERMINER SELON CHOIX DU SITE	Inclusion du pickleball à considérer
0-5 ans	Bon-Pasteur	2	Proximité	0	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	Relocalisation dans le parc
0-5 ans	Du Sablon	3	Proximité	0	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	Bonification de 1 terrain à l'emplacement actuel
0-5 ans	Coursol	2	Proximité	4	NOUVEAU PROGRAMME PTI	4 terrains de tennis 12 à 16 terrains pickleball

0-5 ans	Marc-Aurèle- Fortin	5	Proximité	0	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	Valider inclusion dans un projet intégré qui inclut une mise aux normes des deux terrains de balle
5-10 ans	Couvrette	4	Compétition	1	PROJET INTÉGRÉ	Relocalisation dans le parc
5-10 ans	Saint- Maxime	3	Compétition	6	PROJET INTÉGRÉ	
5-10 ans	BASF	1	Proximité	4	PROJET INTÉGRÉ / SECTEUR EN PLANIFICATION	Site tennis et pickleball
5-10 ans	Ferme Sainte- Thérèse	5	Proximité	1	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	Relocalisation dans le parc sur lot de propriété ville
5-10 ans	St-Martin	3	Proximité	0	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	
5-10 ans	Bigras	4	Proximité	0	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	
5-10 ans	St-Édouard	4	Proximité	0	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	
5-10 ans	Des Nénuphars	4	Proximité	0	PROGRAMME DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES	
Ultérieur	Arthur- Lessard	5	Compétition	6	PROJET INTÉGRÉ / SECTEUR EN PLANIFICATION	

PROJECTION DES SITES DE TENNIS À LAVAL - 2033







6.2 Pickleball

	PLAN D'ACTION 2023 - 2033											
HORIZON	SITE	SECTEUR	CLASSIFICATION DU SITE	TYPE DE PLANIFICATION \$\$	NOTES							
O-2 ans	Notre-Dame	5	Proximité	PROGRAMME PTI ACTUEL	Prévue en 2024 Inclusion de 4 à 5 terrains sur une patinoire permanente multiusage							
O-5 ans	Cousteau	4	Proximité	PROJET INTÉGRÉ	4 terrains permanents Inclure du lignage de pickleball sur la patinoire réfrigéré							
O-5 ans	Coursol	2	Centrale régionale	NOUVEAU PROGRAMME PTI	12 à 16 terrains pickleball 4 terrains de tennis							
5-10 ans	5-10 ans BASF 1		Proximité	PROJET INTÉGRÉ / SECTEUR EN PLANIFICATION	4 terrains de tennis 4 terrains de pickleball							
Ultérieur	Bergerac	5	Proximité	PROJET INTÉGRÉ / SECTEUR EN PLANIFICATION	Acquisition de terrain à faire							

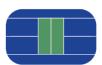
PROJECTION DES SITES DE PICKLEBALL À LAVAL D'ICI 2037



NOUVEAUX SITES PERMANENTS



SITES POLYVALENTS ACTUELS SUR DES PATINOIRES PERMANENTES



NOUVEAUX SITES SUR PATINOIRES PERMANENTS (NOTRE-DAME)



7. Bibliographie

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL, Cadre de déploiement des services en loisir municipal, [https://loisirmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/Cadre-de-d%C3%A9ploiement-des-services-en-loisir-municipal.pdf], juin 2019, 60 p.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL, Guide d'aménagement et d'entretien des courts de tennis extérieurs, [https://www.guides-sports-loisirs.ca/tennis-exterieurs/], 2020, 90 p.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL, Guide d'aménagement et d'entretien des terrains de pickleball extérieurs, [https://www.guides-sports-loisirs.ca/pickleball-exterieurs/wp-content/uploads/sites/15/2021/02/GIS GuideTerrainsPickleballExterieurs Full Web.pdf], 2020, 13 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, Développement du talent sportif, Gouvernement du Québec,

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Developpement-dutalent_sportif.pdf], 2019, 56 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, Fondements de la pratique sportive au Québec, Gouvernement du Québec, [https://laval365-my.sharepoint.com/personal/ms deblois laval ca/Documents/PDTT%20-%20MASTER.docx], 2019, 51 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, Au Québec, on bouge!, Gouvernement du Québec,

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Politique-FR-v18_sans-bouge3.pdf], 3 avril 2017, 44 p.

PARASPORTS QUÉBEC, Plan *stratégique 2019-2024*, [https://parasportsquebec.com/wp-content/uploads/2020/10/Parasports-Qu%C3%A9bec-Plan-strat%C3%A9gique-2019-2024-20190915.pdf], 15 septembre 2019, 24 p.

PÔLE SPORTS HEC MONTRÉAL, Rapport d'enquête sur la professionnalisation au service de l'industrie sportive québécoise : constats et recommandations, [https://polesports.hec.ca/wp-content/uploads/2022/03/Pole-sports-Professionnalisation-Rapport-complet.pdf], 11 avril 2021, 69 p.

TENNIS CANADA, Lignes directrices en matière d'accessibilité pour les installations de tennis, [https://www.tenniscanada.com/wp-content/uploads/2019/08/16.-Lignes-directrices-en-matie%CC%80re-d%E2%80%99accessibilite%CC%81-pour-les-installations-de-tennis.pdf], p.86-87.

TENNIS CANADA, Programmes d'installations [https://www.tenniscanada.com/fr/facilities/], août 2018.

TENNIS QUÉBEC, Modèle de développement des athlètes 2021-2025,

[https://viewer.joomag.com/mod%C3%A8le-de-d%C3%A9veloppement-des-athl%C3%A8tes-2021-2025/0459080001619798908?short&], 134 p.

VILLE DE LAVAL, Plan d'action Municipalité amie des aînés 2019-2021,

[https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/publications/plan-action-MADA-2019-2021.pdf], décembre 2019, 30 p.

VILLE DE LAVAL, Plan directeur des parcs et espaces publics,

[https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/environnement-recyclage-et-collectes/trame-verte-bleue-plan-parcs-espaces-publics.pdf], 30 juillet 2020, 182 p.

VILLE DE LAVAL, Planification stratégique Urbaine de nature,

[https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/vision-strategique-laval-2035.pdf], 2015, 28 p.

VILLE DE LAVAL, *Politique d'accessibilité universelle*, [https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Apropos/politiques-municipales/politique-accessibilitée-universelle.pdf], septembre 2021, 28 p.

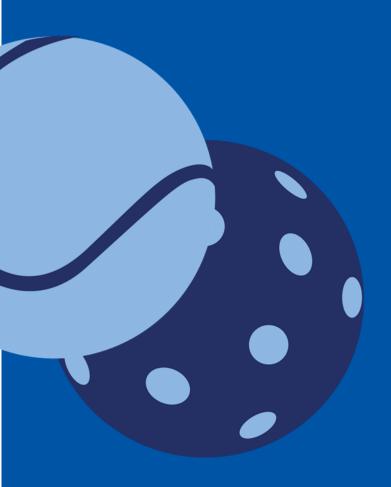
VILLE DE LAVAL, *Politique d'admissibilité aux organisations lavalloises,* [https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politique-admissibilite-soutien-municipal/politique_admissibilite_%20soutien_municipal.pdf], février 2021, 23 p.

VILLE DE LAVAL, Politique de l'activité physique, [https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-activite-physique.pdf], juin 2012, 34 p.

VILLE DE LAVAL, *Politique régionale de développement social*, [https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-regionale-developpement-social.pdf], 2017, 44 p.

VILLE DE LAVAL, *Portrait-diagnostic de la population aînée de Laval*, [https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/portrait-services-besoins-aines-oct2019.pdf], octobre 2019, 120 p.

Annexes



Annexe 1

Devrait-on aménager un dôme sur certains terrains?

L'ensemble des sports extérieurs ont un enjeu commun : la difficulté d'accès à des lieux de pratique adaptés durant la saison hivernale. Si l'entente-cadre entre la Municipalité et le Centre de services scolaire de Laval permet aux organismes lavallois d'utiliser les plateaux sportifs intérieurs des écoles durant la période hivernale, le fait demeure que les gymnases ne sont pas des infrastructures sportives adaptées à la pratique de tous les sports.

Depuis quelques années, plusieurs organismes sportifs ont sollicité la Municipalité afin d'aménager des

dômes qui permettent une utilisation annuelle des plateaux sportifs extérieurs. Le tennis et le pickleball ne font pas exception: autant Tennis Laval que l'Association régionale de pickleball ont émis le besoin que Laval se dote de ce genre d'infrastructure. Si l'aménagement d'un dôme pourrait avoir de nombreux bénéfices pour les adeptes du tennis et du pickleball, plusieurs facteurs devront être pris en considération avant qu'une analyse plus exhaustive soit réalisée.

En fonction de l'emplacement du site et du cadre budgétaire disponible, il serait ainsi possible d'évaluer la



possibilité d'aménager un dôme sur certaines installations. À cet effet, plusieurs comparables et documents existants pourront nous permettre de déterminer la portée du projet et les coûts estimés en fonction des besoins établis.

De plus, il faut considérer que même s'il ne s'agit pas d'infrastructures municipales, il existe à Laval des complexes privés qui disposent de terrains de tennis et de pickleball intérieurs (Tennis 13, Carrefour multisports, complexe Bois-de-Boulogne).

Annexe 2

Programmation potentielle – Centrale régionale de tennis

	PRINTEMPS																			
	SEMAINE						FIN DE SEMAINE													
TERRAINS	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-14	15-16	17-18	19-20	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-14	15-16	17-18	19-20
АМ	Proc	uramma	tion sco	laire	Ligue					Formation		Tournoi			Cours initiation / Inter					
PM	Programmation scolaire PM		Ré	Réservation			Réservation P. Libre		entraîneur			Tournor			Réservation					
SOIR	Cours initiation / Inter				Ligue					Réservation				Pratique libre						

	ÉTÉ																			
	SEMAINE							FIN DE SEMAINE												
TERRAINS	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-14	15-16	17-18	19-20	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-14	15-16	17-18	19-20
АМ			Acad	lémie																
РМ							Cours juvénile Réservation			Réservation Tournoi			Cours initiation / Inter Ligue			jue				
SOIR	IR Cours initiation / Inter Li				gue			Réservation				Pratique libre								

	AUTOMNE																			
	SEMAINE							FIN DE SEMAINE												
TERRAINS	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-14	15-16	17-18	19-20	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12	13-14	15-16	17-18	19-20
AM	Prog	gramma	tion sco	laire																
PM	Sports-Études			Tournoi			Réservation P. Libre				Tournoi Cours initiation		n / Inter	/Inter Ligue						
SOIR	R Cours initiation / Inter				Ligue					Ré	Réservation			Pratique libre			ore			

Annexe 3 Superficie nécessaire aux aménagements

ESTIMATION DES SUPERFICIES NÉCESSAIRES AUX AMÉNAGEMENTS										
ТҮРЕ	PIEDS CARRÉS	COMMENTAIRES								
2 terrains de tennis avec espace de dégagement	13 681									
4 terrains de tennis avec espace de dégagement	24 477									
6 terrains de tennis avec espace de dégagement	38 304									
1 terrain de pickleball avec espace de dégagement	1 596									
12 terrains de pickleball avec espace de dégagement	21 000	1 terrain de tennis = 4 pickleball								
Centrale régionale de tennis de 13 terrains	80 242									
Centrale régionale de tennis	122 385									

Annexe 4Plans conceptuels

PARC DU SABLON



PARC BON-PASTEUR



PARC CAMPEAU



PARC DE LA FERME SAINTE-THÉRÈSE



Annexe 5Parangonnage

PARC LOUIS-RIEL – VILLE DE MONTRÉAL



PARC SOMERLED- VILLE DE MONTRÉAL



PARC TORONTO LAWN TENNIS CLUB - VILLE DE TORONTO



PARANGONNAGE - PICKLEBALL											
MUNICIPALITÉ	ANNÉE D'IMPLANTATION	# DE TERRAINS	INVESTISSMENT	COMMENTAIRES							
Drummondville	2018	12	600 000 \$	Aménagement d'un nouveau site							
Saint-Jérôme	2018	6	500 000 \$	Aménagement d'un nouveau site							
Trois-Rivières	2019	10	16 000 \$	Reconversion de terrains de tennis (lignage seulement)							

PARC BOISBRIAND - VILLE DE DRUMMONDVILLE



